

LE PRESIDENT WILSON OFFRE LA PAIX A L'AUTRICHE

DANS SON ALLOCUTION AU CONGRES, HIER APRES-MIDI, LE CHEF D'ETAT AMERICAIN DECLARE QUE LES PUISSANCES ALLIEES ET L'AUTRICHE PEUVENT S'ENTENDRE

UNE REPONSE AU CHANCELIER ALLEMAND

QUATRE GRANDS PRINCIPES DOIVENT ETRE LA BASE DES PROCHAINES NEGOCIATIONS. — LA PUISSANCE DES ETATS-UNIS AU SERVICE DE LA LIBERTE HUMAINE. — UN DISCOURS MEMORABLE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 11. — Un coup porté au cœur de la fourberie allemande, la "branche d'olivier," offerte à l'Autriche; telle a été aujourd'hui la réponse du président Wilson aux buts de guerre, définis par le comte Hertling et le comte Czernin, les chanceliers allemand et autrichien.

Les Etats-Unis mobilisent leurs forces pour que les buts de guerre soient obtenus — mais au même moment la paix peut être établie avec la mise à découvert de l'autocratie allemande et des avances vers un juste accord, déclare le président.

Le président, dans son discours, qu'il a préparé avec un soin scrupuleux, donne espoir à l'Autriche qu'un accord pourrait être établi entre ce pays et la nation de l'empereur Charles. Le président essaie encore d'enfoncer le coin inséré entre les militaristes de l'Allemagne et le peuple austro-hongrois.

En même temps, il a attaqué la réponse du comte Hertling au message du président prononcé devant le Congrès, le 8 janvier. M. Wilson déclare que Hertling a été absurde, se montrant dans la véritable lumière du militarisme allemand, — vague, tergiversant, absurde — dans son dernier discours du Reichstag.

Le président a parlé encore pour faire disparaître toute méprise qui aurait pu s'établir dans les Empires du Centre à la suite de la réunion du conseil des Alliés.

Le président a été interrompu par les applaudissements à chaque fois qu'il réitérait que les Etats-Unis demeureront continuellement sourds à toutes négociations pour une paix injuste.

Un tonnerre d'applaudissements se fit surtout entendre, quand le président déclara que les militaristes allemands sont maintenant le seul élément qui empêche l'établissement de la paix universelle.

Quand il eut terminé, toute l'audience se leva comme d'habitude et applaudit.

Messieurs les Membres du Congrès,

Le 8 janvier dernier, j'avais l'honneur de vous adresser la parole au sujet des buts de guerre, tels que notre peuple les conçoit. Le premier ministre de la Grande-Bretagne avait parlé dans le même sens le 5 janvier. A ces discours, le chancelier allemand a répondu le 24 et, pour l'Autriche, le comte Czernin a aussi répondu le même jour. Il m'est agréable de voir se réaliser si promptement mon désir que toutes les conversations sur cet important sujet soient tenues de manière que le monde entier puisse les entendre.

La réponse du comte Czernin qui vise spécialement mon message du 8 janvier, est donnée sur un ton très amical. Il trouve que mes déclarations se rapprochent assez des vues de son propre gouvernement pour se croire justifié de les considérer comme fournissant une base à une discussion de leurs intentions entre les deux gouvernements. On rapporte qu'il aurait dit m'avoir communiqué d'avance les vues qu'il exprimait de sorte que je les connaissais déjà au moment où il parlait. Mais je suis persuadé que, sur ce point on l'a mal compris. Je n'ai reçu aucune intimation de ce qu'il avait l'intention de dire. Il n'y avait, d'ailleurs, aucune raison pour qu'il me l'ait communiqué privément. Je me contente fort bien de faire partie de son auditoire public.

LA REPONSE DE L'ALLEMAGNE CONFUSE

Je dois dire que la réponse du comte von Hertling est vague et très confuse. Elle est pleine de phrases équivoques et conduit on ne sait trop où, mais certainement sur un ton très différent de celui du comte Czernin, elle semble prendre une direction opposée. Je regrette de constater qu'il confirme bien plutôt qu'il ne dissipe la malheureuse impression qui nous est restée de ce qui s'est passé à Brest-Litovsk.

Il discute en les acceptant les principes généraux que nous avons posés mais sans arriver à une conclusion pratique. Il refuse de les appliquer aux articles formels, qui doivent constituer le corps de tout règlement final. Il est jaloux des actes internationaux et d'un conseil international.

Il accepte, dit-il, le principe de la diplomatie publique; mais il semble insister pour que ce soit — dans l'espoir, en tout cas — qu'en ce qui concerne les généralités, quant aux diverses questions de règlements territoriaux et de souveraineté, quant aux questions de la solution desquelles dépend l'acceptation de la paix par les 23 Etats qui se font actuellement la guerre, il veut qu'elles soient discutées et réglées non pas en conférence générale, mais séparément par les nations les plus directement intéressées à chacune d'elles.

LES PRINCIPES DES NEGOCIATIONS DE LA PAIX

Voici les principes qu'il faudra appliquer :

1o. Que chaque partie de l'arrangement final devra être basée sur la justice essentielle pour cette partie en particulier et sur les conventions qui seront les plus propres à assurer une paix permanente.

2o. Que les territoires et les peuples ne pourront faire l'objet de marchés entre souverains, comme de simples pions dans une partie, même dans le jeu maintenant discrédité appelé la "balance européenne".

3o. Que tout arrangement territorial résultant de la guerre devra être basé sur l'intérêt et pour le bénéfice des populations intéressées et non comme marchandage ou compromis entre états rivaux.

4o. Que toutes les aspirations nationales bien définies recevront satisfaction autant qu'il sera possible sans introduire de nouveaux éléments ou perpétuer d'anciens éléments de conflit et d'antagonisme qui pourraient menacer la paix future de l'Europe et par conséquent du monde.



LE PRESIDENT WOODROW WILSON qui a offert la paix à l'Autriche, hier.

Il accepte la liberté des mers mais n'admet pas qu'elle puisse être limitée par un acte international dans l'intérêt de l'ordre public commun. Il serait heureux, sans réserve, de voir les barrières économiques disparaître entre les nations parce que cela ne pourrait en rien entraver les ambitions du parti militaire avec lequel il paraît être contraint de rester en bons termes. Il n'a pas d'objection à ce que les armements soient limités. Il croit que cette question sera résolue automatiquement par les conditions qui suivront la guerre.

Mais il demande que les colonies de l'Allemagne lui soient remises sans discussion. Il ne veut discuter qu'avec les représentants de la Russie le sort des peuples et des territoires des provinces baltes; avec personne autre que le gouvernement de la France, les conditions de l'évacuation des territoires français; et avec l'Autriche seulement ce qu'il adviendra de la Pologne.

Pour tout ce qui concerne les Balkans, il s'en rapporte, si je le comprends bien, à l'Autriche et à la Turquie. Pour ce qui concerne les peuples non-ottomans de la Turquie actuelle, il prétend que cela regarde la Turquie seulement.

Après des règlements effectués à la ronde, de cette façon par des marchandages et des concessions particulières, il n'aurait pas d'objection à une ligue de nations qui entreprendrait de maintenir la balance du pouvoir contre des agitations perpétuelles.

Il doit être évident pour quiconque se rend compte de l'effet produit sur l'opinion et les sentiments du monde entier par la guerre actuelle, qu'aucune paix générale, qu'aucune paix valant les sacrifices infinis de ces années de souffrances ne peut être obtenue de cette façon.

La méthode que propose le chancelier allemand, c'est la méthode du Congrès de Vienne. Nous ne pouvons, nous ne voulons pas retourner si loin dans le passé. Ce dont il s'agit, en ce moment c'est de la paix du monde. Ce que nous nous efforçons d'atteindre, c'est un nouvel ordre de choses international, basé sur des principes larges, universels, de droit et de justice, et non pas une simple paix de pièces et de morceaux.

Est-il possible que le comte Hertling ne le voie pas, ne s'en rende pas compte, et qu'il croie vivre encore dans ce passé mort et oublié?

At-t-il complètement oublié les résolutions du Reichstag (A suivre à la page 4)

MONSIEUR BOLO DEFEND SON FRERE

MGR BOLO A DECLARE QU'IL DEFENDAIT SON FRERE PARCE QU'IL LE CROIT INNOCENT. — IL AFFIRMA QUE BOLO PACHA A ENTREPRIS UN VOYAGE EN SUISSE POUR GAGNER L'ANCIEN KHEVIVE A LA CAUSE DES ALLIES. — IL NIE L'AUTHENTICITE DES TELEGRAMMES DE VON BRNSTORFF.

(Cable de la Presse Associée)

Paris, 11. — Aujourd'hui, au procès de Bolo Pacha accusé de trahison, Mgr Bolo, grand orateur, a pris la défense de son frère. Il déclara d'abord qu'il était un grand patriote et qu'il défendait son frère parce qu'il est convaincu qu'il est innocent.

Le témoignage de Mgr Bolo ressemble plus à un plaidoyer qu'à une déposition. Il passa en revue tout le procès. Parlant du séjour du prisonnier en Suisse, il exprima l'opinion que le but de Bolo Pacha était d'aller voir l'ancien khédivé Hilmi afin de le gagner à la cause des Alliés. Le prélat ridiculisa l'idée qu'un homme aussi habile et sage que le comte von Bernstorff, l'ancien ambassadeur allemand à Washington, aurait pris Bolo Pacha pour un personnage politique important. Le témoin railla les accusateurs à la pensée qu'on avait fait allusion au prisonnier dans les télégrammes de von Bernstorff à Berlin.

Les spectateurs dans la salle, qui avaient été hostiles au prisonnier pendant tout le procès, ont paru impressionnés par l'éloquence de son frère.

Mgr Bolo doute que Hugo Schmidt et Adolphe Pavenstedt, dont le témoignage a été obtenu aux Etats-Unis, sont des ennemis allemands.

Le colonel Voyer, président de la cour, a rappelé à l'ordre Mgr Bolo quand il nia l'authenticité des télégrammes du comte von Bernstorff, car déclara-t-il, ils ont été transmis par le gouvernement américain.

ENCORE TRENTÉ MILLIONS POUR LE GROUPE MACKENZIE-MANN

M. D. B. HANNA, VICE-PRESIDENT DU NORD-CANADIEN, A ANNONCE, HIER, QUE LES 600,000 PARTS DE LA COMPAGNIE SONT EVALUEES A \$30,000,000.

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 11. — Trente millions de dollars est la valeur placée sur les 600,000 parts du stock du Nord-Canadien, dont le bureau des arbitres est en ce moment à faire l'enquête. La limite du jugement que le bureau peut faire sous ses restrictions, est \$10,000,000.

L'évaluation de \$30,000,000 a été présentée par M. D. B. Hanna, troisième vice-président de la compagnie, à la fin de son témoignage, ce matin. Il a employé toute la journée du dimanche à calculer, a-t-il fait remarquer, ce chiffre s'applique au 30 novembre 1917.

M. Hanna a raconté comment il a vu s'agrandir, pendant vingt ans, le Nord-Canadien. Il remit une revue de la compagnie, travaillée avec soin, montrant que les recettes brutes se montaient à \$43,490,000 en 1917. Avec le retour du temps normal et de l'argent il y aurait de gros profits, dit-il. "Je ne placerais pas la valeur du stock à moins de cinquante sous sur le dollar", déclara-t-il. Il y a eu des ventes à ce prix entre des individus.

Sir William Meredith, demanda si les cinquante sous seraient comptant ou en stock dans une compagnie réorganisée.

Il n'y aurait aucune alternative, dit M. Hanna, si ce n'est de donner au gouvernement \$40,000,000 en stock pour la garantie des \$45,000,000.

PROGRES DE L'INDUSTRIE DE GUERRE ITALIENNE

L'INDUSTRIE DE GUERRE ITALIENNE S'EST ACCRUE TRENTÉ FOIS PLUS QUE CELLE D'AVANT LA GUERRE. — 3,550 USINES FABRIQUENT EN CE MOMENT LES MUNITIONS.

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 12 janvier, (Par courrier). — L'industrie de guerre italienne s'est accrue trente fois plus que celle d'avant la guerre, suivant le Dr Albert Dallo, ministre des armes et des munitions. "Nous avons pu faire trois cents canons pendant le mois de novembre pour remplacer ceux, dont l'ennemi s'est emparé au mois d'octobre", dit-il. Voici une idée de ce qui a été accompli : Quand l'Italie est entrée en guerre nous n'avions que 125 usines qui n'étaient pas du tout préparées à la fabrication de l'artillerie et qui employaient 125,000 ouvriers; aujourd'hui nous en avons 3,550 et ce nombre sera bientôt suivi de 4,000, employant plus de 700,000 ouvriers, dont 160,000 sont des femmes et 45,000 des jeunes hommes. De ces 3,550 usines, 1,750 sont classifiées comme auxiliaires et 1,800 comme des fabriques mineures. C'est une création dont l'Italie peut bien être fière.

L'ECHEVIN MADDEN CONTRE LE MAIRE LAVIGUEUR

(Dépêche de la Presse Associée)

Québec, 11. — On a procédé aujourd'hui à la nomination des candidats à la mairie et l'échevinat. Les élections auront lieu lundi prochain. L'élection se fera sous les nouvelles divisions. On sait que le nombre des quartiers a été réduit de treize à six et le nombre des échevins de 25 à 12.

Cinq échevins ont été élus par acclamation; il reste ainsi sept sièges à contester. Le maire Lavigueur, qui est encore dans la lutte doit combattre contre l'échevin Martin Madden.

Jusqu'à trois heures on a cru que le maire Lavigueur serait élu par acclamation, mais à la onzième heure l'échevin Madden est entré dans l'arène.

Les nominations dans les différents quartiers se lisent ainsi :

Quartier Montcalm : Sièges No 1, l'échevin Jos. Mercier, (acclamation); Sièges No 2, l'échevin C. J. Lockwell et M. J. A. Lesage.

Quartier Champlain : Sièges No 1, l'échevin Jos. Collier, (acclamation); Sièges No 2, l'échevin A. A. Lantier, (acclamation).

Quartier St-Jean-Baptiste : Sièges No 1, l'échevin P. H. Bédard, (acclamation); Sièges No 2, l'échevin U. Gauvin et M. F. R. Genest.

Quartier St-Roch : Sièges No 1, l'échevin J. A. Bouchard et l'échevin Jos. Glode; Sièges No 2, l'échevin V. Martin, (acclamation).

Quartier St-Sauveur : Sièges No 1, l'échevin M. Fiset et M. Joseph Tanquay; Sièges No 2, l'échevin P. Bertrand, MM. A. Drolet et E. Bélanger.

Quartier Jacques-Cartier : Sièges No 1, MM. Emile Bouchard et Arthur Paquet; Sièges No 2, MM. Louis Hamel et J. J. Séguin.

L'"HOMME ROUGE" EST MORT

(Cable de la Presse Associée)

Amsterdam, 11. — Une dépêche de Constantinople reçue ici par voie de Vienne mande que l'ancien sultan de la Turquie, Abdul Hamid, est mort hier d'une inflammation des poumons. Des funérailles seront faites.

A ECOULER

Pour Quelques Jours Seulement
Nombreuses lignes de merceries pour hommes, aussi des pardessus et des complets "Fashion-Craft."

SPECIAL

100 Complets Bleus à 17.50

Complets et pardessus de \$25.00 pour	\$21.25
Complets et pardessus de \$30.00 pour	\$26.50
Complets et pardessus de \$35.00 pour	\$31.50
Complets et pardessus de \$40.00 pour	\$34.50
Complets et pardessus de \$45.00 pour	\$37.50
Complets et pardessus de \$50.00 pour	\$42.50

Chemises spéciales

Régulier \$1.50, pour	\$1.15
Régulier \$2.00, pour	\$1.65
Régulier \$2.50, pour	\$1.85
Régulier \$3.00, pour	\$1.85

Cravates de fantaisie

\$0.75, pour	\$0.50
\$1.00, pour	\$0.75

3 pour \$2.00.

\$1.50, pour	\$1.15
\$2.00, pour	\$1.65
\$2.50, pour	\$1.95
Faux-cols mous spéciaux, 3 pour	\$0.50
Chaussettes noir et "Heather"	\$0.50
Crémones de soie, \$1.35 et	\$1.65

FASHION-CRAFT

MERCIERS
Max. Beauvais, Limitée, 229 rue St-Jacques.
A. A. ROY, 469 Ste-Catherine Est
Magasin de l'Ouest : 463 rue Ste-Catherine Ouest.

263-1-P
6%

La CITE d'OUTREMONT

Nous offrons

\$1,500,000

d'obligations à CINQ ANS, 6% d'intérêt.

Coupons \$100, \$500, \$1000

Téléphonez vos commandes à nos frais.

VERSAILLES, VIDRICAIRE ET BOULAIS, LIMITEE.

Edifice Versailles,

90, RUE SAINT-JACQUES

TEL. MAIN 7845, 8746

LA RUSSIE D'ACCORD AVEC LA QUADRUPLE ALLIANCE

LA RUSSIE A ORDONNE LA DEMOBILISATION DE TOUTES SES TROUPES. — LES REPRESENTANTS DE LA QUADRUPLE ALLIANCE SONT DEJA RENDUS A PETROGRAD.

(Cable de la Presse Associée)

Amsterdam, 11. — La Russie a déclaré la conclusion de son état de guerre, et a ordonné la démobilisation des armées russes sur tous les fronts, annonce une dépêche reçue ici aujourd'hui, datée de Brest-Litovsk, dimanche.

Le texte de la dépêche suit :
"Le président de la délégation russe à la conférence d'aujourd'hui (dimanche) a déclaré que la Russie, bien qu'un traité formel de paix n'est pas encore signé, la conclusion de son état de guerre avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie, a indiqué une méthode de relations entre les gouvernements intéressés. Les commissions de la Quadruple Alliance qui sont déjà à Pétersbourg seront employées pour les discussions."

Léon Trotsky, le ministre des Affaires étrangères à Pétersbourg, faisant allusion aux nouvelles discussions que soulèvera la situation créée entre les Empires du Centre et la Russie pour l'établissement des relations réciproques diplomatiques, légales et économiques, a indiqué une méthode de relations entre les gouvernements intéressés. Les commissions de la Quadruple Alliance qui sont déjà à Pétersbourg seront employées pour les discussions."

L'UNE aristocratie de mal bâtie est fondée à la
qualité du recrutement.

A. BOUTER.

CHRONIQUE DES SPORTS

Le véritable athlète doit faire de tous les sports
et s'être champion dans aucun.

H. HAUSER.

ECHOS DES CERCLES DU HOCKEY

(Par HORS-JEU)

LES journaux ontariens annoncent que Newswy Lalonde a vu ses meilleurs jours. Ce pronostic sonne faux.

JOE MALONE n'aurait pas dans son assiette samedi soir. Le Canadien comme tous les autres clubs d'ailleurs, ne saurait toujours triompher.

LE "Droit" considère que les éloges décernés à Harry Hyland par les journaux de la Capitale dépassent la mesure.

TOUS les clubs de la N. H. L., se plaignent d'une baisse dans les recettes depuis quelque temps.

GEORGE KENNEDY a prédit que les clubs professionnels seront difficiles à vaincre chez eux dans la deuxième mi-saison.

LE CARON Frères a triomphé dimanche soir au Jubilé sur le Royal Canadien. Le score n'a pas été de 2 à 2. Dont acte.

LES clubs de la Cité d'Ottawa ont fait l'émouvement requis par les règlements de la ligue pour les joutes finales de la saison.

ERNEST COLLET, le gardien des buts du club Crescent de Toronto vient de s'engager dans le corps des aviateurs royaux.

LE club de Kitchener a gagné neuf parties successives dans les séries de l'O. H. A. Ces "déloyaux" jouent bien au hockey.

LES affaires ne sont sûrement pas arrangées dans les séries locales de la Cité. La défaite que le National a infligée hier soir au Laval en est une preuve convaincante. McGill et Loyola sont maintenant les ex-æquo de la ligue.

LES TORONTO MENENT DANS LES SERIES DE LA N.H.L.

Ils ont défait les Sénateurs hier soir à Toronto par un score de 3 à 1. — Nighbor et Shore ont été blessés au cours de la joute.

Tronto, 11. — Malgré que les Sénateurs eussent aligné leur plus forte équipe de la saison, ils ont été défaits ce soir par un score de 3 à 1 par les Toronto. Le jeu fut très rapide dans la première et Hyland fut le premier à compter pour les visiteurs. Corbett Denny égalisa toutefois les chances quelques instants après.

La deuxième période fut du jeu très rapide. Mummery et Cameron se distinguèrent pour les Toronto et Hyland brilla d'un éclat tout spécial pur les Sénateurs. Corbett Denny scora de nouveau pour les Bleus. Nighbor dut se retirer du jeu au cours de cette période après avoir reçu un rude "body-check" de la part de Mummery.

La période finale fut très contestée et Skinner comptait pour le club local après 15 minutes de jeu. Shore reçut un coup accidentel à la figure et dut abandonner le jeu avant la fin de cette période.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Ottawa : Buts, Benedict ; défense, Shore et Ritchie ; centre, Nighbor ; aile gauche, Gérard ; aile droite, Hyland ; substitués, Cy. Denny, Darragh, Boucher, Lowery.

Toronto : Buts, Holmes ; défense, Mummery et Cameron ; centre, Randall ; aile gauche, Noble ; aile droite, neny, Mesking, Crawford, Adams.

Arbitre, Lou Marsh.

Assistant, Steve Vair.

Sommaire

1ère Période : 1.—Ottawa...Hyland... 15.00

2.—Toronto...Cy. Denny... 2.00

2ème Période : 3.—Toronto...Cy. Denny... 5.00

3ème Période : 4.—Toronto...Skinner... 15.00

La période finale fut très contestée et Skinner comptait pour le club local après 15 minutes de jeu. Shore reçut un coup accidentel à la figure

et dut abandonner le jeu avant la fin de cette période.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Ottawa : Buts, Benedict ; défense, Shore et Ritchie ; centre, Nighbor ; aile gauche, Gérard ; aile droite, Hyland ; substitués, Cy. Denny, Darragh, Boucher, Lowery.

Toronto : Buts, Holmes ; défense, Mummery et Cameron ; centre, Randall ; aile gauche, Noble ; aile droite, neny, Mesking, Crawford, Adams.

Arbitre, Lou Marsh.

Assistant, Steve Vair.

Sommaire

1ère Période : 1.—Ottawa...Hyland... 15.00

2.—Toronto...Cy. Denny... 2.00

2ème Période : 3.—Toronto...Cy. Denny... 5.00

3ème Période : 4.—Toronto...Skinner... 15.00

La période finale fut très contestée et Skinner comptait pour le club local après 15 minutes de jeu. Shore reçut un coup accidentel à la figure

et dut abandonner le jeu avant la fin de cette période.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Ottawa : Buts, Benedict ; défense, Shore et Ritchie ; centre, Nighbor ; aile gauche, Gérard ; aile droite, Hyland ; substitués, Cy. Denny, Darragh, Boucher, Lowery.

Toronto : Buts, Holmes ; défense, Mummery et Cameron ; centre, Randall ; aile gauche, Noble ; aile droite, neny, Mesking, Crawford, Adams.

Arbitre, Lou Marsh.

Assistant, Steve Vair.

Sommaire

1ère Période : 1.—Ottawa...Hyland... 15.00

2.—Toronto...Cy. Denny... 2.00

2ème Période : 3.—Toronto...Cy. Denny... 5.00

3ème Période : 4.—Toronto...Skinner... 15.00

La période finale fut très contestée et Skinner comptait pour le club local après 15 minutes de jeu. Shore reçut un coup accidentel à la figure

ASSEMBLEE DU C. P. ST-ZOTIQUE

REUNION SPECIALE DE LA SECTION DU HOCKEY — AVIS AUX MEMBRES DE RETOURNER LES BILLETS DE TIRAGE.

Tous les membres du Cercle Paroissial St-Zotique sont priés par la direction du cercle à assister à une assemblée spécialement convoquée par la section du hockey. Il s'agit d'un projet très important mis à l'étude depuis quelque temps par la section et qui sera expliqué à tous les membres lors de la réunion. En plus, on prie tous ceux qui ont encore en leur possession quelques billets de tirage de venir à cette réunion pour remettre tous ces billets à quelle date sera fait ce tirage, en marche depuis environ deux mois. Cette assemblée aura lieu mercredi soir, le 15 courant, à huit heures et demie, dans le local privé de la salle Georges-Etienne Cartier. Le gérant Lamert compte bien sur une plus grande assistance que de coutume et demande à tous les écopiers et à tous les membres de la section de se faire un devoir et une obligation d'assister à cette réunion.

A LA N.-ORLEANS

New Orleans, 11. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui :

1ère COURSE, 6 furlongs, 4 ans et plus, à réclamer, \$600 : — 1. Kama 113, Connolly, 4 à 1, 3 à 2, 7 à 10 ; 2. Dr Campbell 107, Rodriguez, 7 à 1, 5 à 2, 7 à 5 ; 3. Charles Cannel 113, Lyke, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1 ; 4. Temps 1:13 2-5. Sister Susie Zindel, Vermila, Miss Floy, Jessie C., Comon House, Freeman, Amehalko, Lewis Oppen ont aussi couru.

2ème COURSE, 6 furlongs, 4 ans et plus, à réclamer, \$600 : — 1. Mae Murray 105, Lyke, 5 à 1, 2 à 1, au pair ; 2. Sir Oliver, 115, Rice, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5 ; 3. Cannonbridge 113, Troise, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps 1:13 1-5. Ophelia W., Talebearer, Ampere H., Finnigan, J. C. Welch, Pluto, Running Queen, Anxiety, May W., ont aussi couru.

3ème COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, \$600 : — 1. Star Bady 95, Rodriguez, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1 ; 2. Tolerance 97, Dens, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1 ; 3. Greengrass 112, Robinson, 3 à 1, 6 à 5, 1 à 2. Temps 1:13 2-5. H. S. Basch, Brezy, Don Jose, Dairyman, Man of Honor, Tumble In, Dioscoride, Honeysuckle, Humma ont aussi couru.

4ème COURSE, 6 furlongs, 3 ans et plus, handicap Tulane Hightweight, \$1,000 ajoutés : — 1. Top of the Morning 138, Robinson, 11 à 20, 1 à 6 ; 2. Assume 124, Buxton, 10 à 1, 3 à 1, 6 à 5 ; 3. Waterlily 122, Rodriguez, 5 à 1, 6 à 5, 2 à 5. Temps 1:12 2-5. C. A. Comiskey, Cobalt Lass Gipsy Queen, Orlando et Havana, ont aussi couru.

5ème COURSE, 1 mile, 3 ans et plus, à réclamer, \$600 : — 1. Felucca 110, Robinson, 4 à 1, 3 à 2, 7 à 10 ; 2. Lazy Lou 105, Lyke, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5 ; 3. Brother Jonathan 110, M. Rowan, 2 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps 1:39 2-5. Marianne, Paw, Hubbub, Pleasureville, Langhorne, Archplotter, Mary Belle ont aussi couru.

6ème COURSE, 1-1-16 mille, 3 ans et plus, à réclamer, \$600 : — 1. Jolite 112, Robinson, 7 à 1, 5 à 2, 7 à 10 ; 2. Eutrope 100, Lyke, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5 ; 3. Austral 95, Rodriguez, 18 à 5, 8 à 1, 4 à 5. Temps 1:40 2-5. Conflagration, Malheur, Caro Nome, Helwick, Waynoko, W. W. Clark, Peaceful Star Last Spark, Hastena ont aussi couru.

7ème COURSE, 1-1-16 mille, à réclamer, \$600 : — 1. Mannehan 110, Marlin, 4 à 1, 6 à 5, 3 à 2 ; 2. Eddie T. 112, Mink, 7 à 1, 5 à 2, 7 à 10 ; 3. Sea Urchin 112, Robinson, 12 à 1, 4 à 1, 8 à 5 ; 4. Temps 1:47. Clifford, Augustus Heinz, Parrish, Booker Bill, Roy, Oakwood, Tarleton P., Zetie, Tianja, Surpassing ont aussi couru.

New Orleans, 11. — Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi :

1ère COURSE, 1-1-16 mille, 3 ans et plus, à réclamer, \$600 : — Sam Slick 116, Zangrave, Mike Cohen, Roy Oakwood, 110, The Busy Body, Welter H. Pearce 108, Minda, xElectric, xSlumberer, xHudson Brother 105, Leonaldo, Homan 103, xLad Little 100, Dalrose, Lady 98, xLad Ward 98, Sister Marjorie 95.

2ème COURSE, 1-1-16 mille, 4 ans et plus, à réclamer, \$600 : — Luther, El Palmer, King Revolver 110, xFratrator, Stanley S., Duke of Shelby 103, Surpassing, Farly, Brando 106, Wild Thyme 105, Edith Bauman, Miss Waters 101, Aussi éligible : Manade Herrmann 105.

3ème COURSE, 3 ans et plus, 1 mile, handicap Rex, \$600 : — Brynlimah, Sharp Rest, Valias 114, Woodtrap 112, Irish Kiss 101, Garonne 99, Mistress Polly, Billy Nestlehouse 92.

4ème COURSE, 1-1-16 mille, 3 ans et plus, handicap Crescent City, \$5,000 ajoutés : — Bradley's Choice 126, St. Isidore, Hauberk 124, Dick Williams 119, Bondage 118, Sasin 116, Woodward 112, Cheerdale 110, Tokay 108, Sharprest, Brynlimah 108, Thacker 100.

5ème COURSE, 1 mile, 3 ans et plus, handicap Au Revoyr Consolidated, \$700 : — Runx 116, Woodman Shoes 108, Iron Cross 110, Daddy Holbert, Assume 104, Buford 102, Brady 100, Sixteen to One 98.

6ème COURSE, 1 mile 70 verges, 4 ans et plus, à réclamer, \$600 : — Obelisk 113, Gordon Russell 112, Eagle 112, Queen of the Sea 108, xHubbub 105, xPhilmont 105, Billetta 97.

7ème COURSE, 1-1-16 mille, 4 ans et plus, à réclamer, \$600 : — Irrigular, Dundreary 114, All Smiles, Jack Reeves 110, Alston 108, Leah Cochran 107, Billy Oliver, Good Wood, Lynn, Budweiser, King Mart 106, Regresso 104.

Reclamation des novices.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CITE DE PUBLICATION DU CANADA, Limitée, dont M. J. B. La Pointe est gérant, au bureau, Numéro 73 rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CLUB HOCHELAGA

DEFAIT LES GARNETS

Il triompha par un score de 7 à 3 en présence de 1,800 personnes. — Nouvelle victoire du Sainte-Anne.

L'Hochelaga a défait les Garnets par 7 à 3 et le Sainte-Anne a battu les Stars par 11 à 3 dans les parties de la Ligue Montréal hier soir au Jubilé.

Ces deux joutes avaient attiré une foule de 1,800 personnes au patinoire qui ont vu les efforts de leurs adversaires. La joute a été très intéressante et chacun est parti enthousiasmé au possible.

Bien que battu par un score élevé, les Stars ont fait bonne figure contre les Garnets, surtout dans les deux dernières périodes. La première période se termina avec un score de 5 à 0, mais après cela, les Stars firent une lutte de bout de barrière infranchissable de Penny, gardien des buts des Garnets. Ce dernier a réellement joué une partie sensationnelle.

Un seul point fut enregistré dans la première période, et ce fut par G. Penny des Garnets, et l'une des plus brillantes étoiles de la ligue.

Dans la deuxième période, l'Hochelaga redoubla d'efforts. Le spectacle était entraînant au possible. Les attaques se succédaient aux deux bouts de la glace mais sans succès. Finalement au bout de 14 minutes de jeu, Matte, l'étoile du club Hochelaga parvint à loger la rondelle dans le filet.

Ces succès du Club Hochelaga fut le signal d'une délicate manifestation d'enthousiasme.

Trois minutes plus tard, Dufresne qui jouait une partie phénoménale compta à son tour, mettant l'Hochelaga en avant. Dufresne compta un autre point une minute plus tard, mettant le score 3 à 1. Fyann recut accidentellement un mauvais coup dans cette période, et ses camarades le transportèrent sans connaissance hors de la glace.

Dans la période finale, les Garnets complétèrent deux points et l'Hochelaga, quatre, la joute se terminant avec un score de 7 à 3 en faveur de l'Hochelaga. Composition des équipes :

Hochelaga (7) vs Garnets (3)

Buts : J. Penny

Points : Johnson

Couvarts : McCarthy

Centres : Degray

Ailes : Anderson

Ailes g. : G. Penny

Substitués : Loyal, L. Clément, O'Halloran, McDonald, Décaray, McGill, Anderson, Ross, Whitcomb, Beach

Sommaire

1.—McGill, Anderson... 14.00

2.—McGill, Anderson... 10.00

3.—Loyola, Slater... 2.00

4.—Loyola, Loneran... 7.00

Deuxième partie

Laval Chabot Buts National Taylor

Guerremon Points Brunet

Dufresne Couverts Boisselle

Laurendeau Centres Godel

Courcheane Ailes Dandrand

Mason Ailes Lavalée

Substitués : Laval-Dionne, Plouffe, Genest, National : Brisebois, Duclos, Beau.

Sommaire

1.—National, Brisebois... 12.00

Deuxième période

2.—Laval, Laurendeau... 1.00

3.—National, Brisebois... 5.00

4.—Laval, Dionne... 6.00

5.—National, Lavalée... 2.00

3ème partie

Can. Vickers vs Shamrock

Séguin Buts Rutledge

Swain Points Watson

Tannahill Couverts Shibley

J. Ryan Centres Holland

Jim Ryan Ailes King

Parker Ailes Dineen

Substitués : Laval-Dionne, Plouffe, Genest, National : Brisebois, Duclos, Beau.

Sommaire

1.—National, Brisebois... 12.00

Deuxième période

2.—Laval, Laurendeau... 1.00

3.—National, Brisebois... 5.00

4.—Laval, Dionne... 6.00

5.—National, Lavalée... 2.00

3ème partie

Can. Vickers vs Shamrock

Séguin Buts Rutledge

Swain Points Watson

Tannahill Couverts Shibley

J. Ryan Centres Holland

Jim Ryan Ailes King

Parker Ailes Dineen

Substitués : Laval-Dionne, Plouffe, Genest, National : Brisebois, Duclos, Beau.

Sommaire

1.—National, Brisebois... 12.00

Deuxième période

2.—Laval, Laurendeau... 1.00

3.—National, Brisebois... 5.00

4.—Laval, Dionne... 6.00

5.—National, Lavalée... 2.00

3ème partie

Can. Vickers vs Shamrock

Séguin Buts Rutledge

Swain Points Watson

Tannahill Couverts Shibley

J. Ryan Centres Holland

Jim Ryan Ailes King

Parker Ailes Dineen

Substitués : Laval-Dionne, Plouffe, Genest, National : Brisebois, Duclos, Beau.

Sommaire

1.—National, Brisebois... 12.00

Deuxième période

2.—Laval, Laurendeau... 1.00

3.—National, Brisebois... 5.00

4.—Laval, Dionne... 6.00

5.—National, Lavalée... 2.00

3ème partie

Can. Vickers vs Shamrock

Séguin Buts Rutledge

Swain Points Watson

Tannahill Couverts Shibley

J. Ryan Centres Holland

Jim Ryan Ailes King

Parker Ailes Dineen

Substitués : Laval-Dionne, Plouffe, Genest, National : Brisebois, Duclos, Beau.

Sommaire

1.—National, Brisebois... 12.00

Deuxième période

2.—Laval, Laurendeau... 1.00

3.—National, Brisebois... 5.00

4.—Laval, Dionne... 6.00

5.—National, Lavalée... 2.00

3ème partie

Can. Vickers vs Shamrock

Séguin Buts Rutledge

Swain Points Watson

Tannahill Couverts Shibley

J. Ryan Centres Holland

Jim Ryan Ailes King

Parker Ailes Dineen

Substitués : Laval-Dionne, Plouffe, Genest, National : Brisebois, Duclos, Beau.

Sommaire

1.—National, Brisebois... 12.00

Deuxième période

2.—Laval, Laurendeau... 1.00

Le Canada

Montréal, mardi 12 février 1918.

La commission des vivres

ELLE ARRIVE BIEN TARD ET RENCONTRE DE GRANDES DIFFICULTÉS.

Un changement vient de se produire à Ottawa, dans l'organisation gouvernementale qui s'occupe du coût de la vie.

Le contrôleur des vivres n'existe plus. Il est remplacé par une Commission des vivres, composée de trois membres.

Nous pouvons, sans fausse modestie, nous attribuer quelque mérite au sujet de cette évolution.

On a donc enfin résolu à Ottawa de donner raison à nos arguments. La nouvelle commission comprend: l'hon. M. Dunning, un ancien collègue de M. Calder à Regina, qui s'occupera de stimuler la production; M. McGregor, du Manitoba, qui s'occupera de la main-d'œuvre, et M. Thompson, le successeur de M. Hanna, qui, comme président de la commission, coordonnera les efforts de ses deux collègues, et s'occupera probablement de la conservation et de la distribution.

Nous ne pouvons qu'attendre la commission des vivres à l'œuvre pour la juger. Nous avouons toutefois que nous ne saurions espérer le succès qui aurait pu couronner les efforts d'une commission de ce genre dès que l'activité des accapareurs en a démontré la nécessité.

Nous craignons que la commission, obligée de tenir compte des faits, soit tentée de considérer comme droits acquis ce qui n'est qu'un brigandage criminellement toléré et n'ose pas déranger certaine situation qu'on aurait pu empêcher au début.

L'admission en franchise des tracteurs pour les travaux agricoles est un pas dans la bonne direction.

La commission aura-t-elle le courage de demander aussi la franchise pour les autres instruments aratoires?

La question de la main-d'œuvre se complique de la conscription. Envoyer nos travailleurs agricoles, parce qu'ils sont canadiens, s'exposer aux balles et aux obus des Allemands dans les tranchées; et les remplacer sur nos terres par des étrangers, c'est la seule solution que laisse la conscription, si elle est appliquée comme elle l'a été jusqu'ici. Quelle mentalité faut-il à nos gouvernants pour envisager de sang-froid cette monstruosité?

Mais tout cela ne pourra avoir d'effet sur le coût de la vie, sur les approvisionnements de vivres que l'automne prochain, au plus tôt.

Et nous avons devant nous de longs mois à passer, pour lesquels la nouvelle commission ne nous laisse aucune espérance de soulagement!

L'abolition du patronage

CE N'EST QU'UN CAMOUFLAGE PRATIQUE PAR LE GOUVERNEMENT UNIONISTE.

Le gouvernement unioniste a fait publier un arrêté du Conseil en vertu duquel la Commission des achats de Guerre est chargée des achats de fournitures pour tous les départements publics.

Il y a nombre d'exceptions à ce transfert de juridiction, dont la principale, au point de vue du volume des transactions, c'est "l'achat des fournitures pour le réseau des chemins de fer du gouvernement".

Comme le réseau des chemins de fer du gouvernement comprendra bientôt tous les chemins de fer du pays, sauf peut-être, le Pacifique Canadien, ces fournitures se monteront chaque année à des dizaines de millions, et si elles sont soustraites à la juridiction de la Commission des Achats de Guerre, elles resteront nécessairement sujettes à la consultation de la liste de patronage.

Et c'est, cependant, cette mesure que l'on présente comme "l'abolition du patronage".

Cette commission, présidée par l'honorable M. Laporte, a été nommée en 1915, c'est-à-dire à une époque où le patronage était article de foi dans l'administration Borden. On peut donc être certain qu'il ne s'est glissé, ni dans le haut personnel de la commission, ni dans celui des employés, aucun libéral, ni aucune personne dont le dévouement aveugle au parti tory pût laisser aucun doute.

Ce qui s'est passé au sujet de la nomination du secrétaire du Bureau de direction du Service National, en 1916, peut servir de preuve à ce sujet.

De sorte que ce que l'on nous donne comme l'abolition du patronage, c'est le transfert des achats des fournitures des ministères à une commission créée en vue de dissimuler le patronage sous un camouflage quelconque.

C'est ainsi que les libéraux unionistes, membres du cabinet Borden et Sir Robert Borden lui-même entendent racheter leur promesse solennelle d'abolir la plaie purulente du patronage!

Qui donc s'y laissera prendre?

Et, à propos du patronage dans le service civil, ne vient-on pas encore de signaler la nomination d'un partisan tory aux fonctions de Maître de Poste d'Ottawa? Après la nomination de M. Weldon à la perception des Douanes à Montréal, celle d'hier, à Ottawa, achève de discréditer le gouvernement unioniste et sa prétention de réformer le service civil.

La colonisation dans la province

SES DEVELOPPEMENTS ET SES PROGRES

Ce qui caractérise la politique de colonisation du gouvernement Gouin, c'est la concentration des efforts de la province pour coloniser des régions définies, arpentées, dont le sol est fertile et où il n'y a plus de danger que se produisent les conflits d'autrefois entre colons et marchands de bois.

Par une série de mesures développant successivement les différentes phases d'un plan d'ensemble bien mûri, le gouvernement Gouin est arrivé à supprimer les obstacles qui autrefois décourageaient fréquemment les colons de bonne foi.

Aussi n'entend-on plus ces récriminations des colons contre les marchands de bois et contre le gouvernement; d'autre part le dé-

partement des terres n'est plus exploité par de faux colons qui après avoir obtenu le billet de location, s'empressaient de couper le bois de service sur leurs terres et les abandonnaient.

Les restrictions mises à l'étendue des lots de colonisation, et les modifications de détail apportées aux règlements du département ont enfin placé la colonisation sur une base de réalité pratique, ont fait disparaître la spéculation et ont donné une sécurité plus grande aux vrais colons.

Le choix de régions définies où les travaux publics en aide à la colonisation sont concentrés, a permis à la province de diriger le mouvement des colons vers les meilleures terres et d'en favoriser le groupement. Le résultat en est merveilleux, dans les régions du nord-ouest, principalement, au Témiscamingue et dans l'Abitibi, où il y a déjà les noyaux de deux beaux comtés nouveaux.

Lorsque, le semaine dernière, l'honorable M. Mercier a fait l'exposé des travaux de son département devant l'Assemblée Législative, tout le monde a applaudi aux progrès de son administration et aux succès obtenus par lui.

La guerre ne permet pas actuellement de donner tout son essor à la politique d'immigration du gouvernement, qui devra aider considérablement à la colonisation; mais on se prépare activement et intelligemment à profiter de la paix et des immigrants qu'elle nous amènera pour fixer sur nos terres publiques ou dans nos anciennes paroisses, les nouveaux venus qui enrichiront notre province des méthodes culturales plus avancées des pays d'Europe et donneront en même temps un élan considérable à la colonisation.

Le Comble de l'Absurdité

La demande incessante des Alliés, c'est qu'on leur envoie des vivres et toujours des vivres.

Avec la politique Borden, on diminue au Canada la main-d'œuvre agricole; on entrave le transport des vivres en se servant des navires pour les troupes; et on envoie des milliers de bouches additionnelles à nourrir.

Est-ce un jeu?

Plus le gouvernement Borden annonce qu'il ne fera plus de patronage, plus les actes de patronage se multiplient à Ottawa.

Il semble vraiment que M. Borden ne fasse d'hypocrites déclarations que pour mieux cacher son jeu.

Ces Votes

M. Meighen est, dit-on, furieux qu'on ait rejeté des milliers de votes de soldats qui n'avaient que trop bien saisi l'esprit de sa loi criminelle.

Devant l'inutilité de la fraude, certains unionistes ont eu, paraît-il, un haut-le-cœur; mais si l'existence du gouvernement est en danger, la machine était là!

Leur Procédé

Les bons torys sont en train, clause par clause, de mettre en pratique toutes les dispositions du pacte de réciprocité tant décrié par eux en 1911.

Is ont d'ailleurs fait de même pour la marine; peut-être un jour deviendront-ils plus sages au sujet de la conscription. Le procédé tory est de dénoncer le programme des libéraux comme déloyal; puis de l'appliquer selon les circonstances.

Un Exemple

Courte et utile, la session qui vient de se terminer à Québec a été des plus fructueuses.

Point n'est besoin de longs débats et de discussions interminables: le travail sérieux est souvent aux antipodes de la rhétorique.

Un Raisonnement

Terre-Neuve, l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Irlande, les Indes, — la province de Québec et les Provinces Maritimes, — ne veulent pas de conscription.

Mais Toronto et la poignée de jingoes qu'on n'a pas défranchisés dans l'ouest veulent la conscription, principalement pour les autres; donc, ceux qui ne pensent pas comme eux sont des pro-allemands.

BIBLIOGRAPHIE PARISIENNE

L'Angleterre et la guerre

Décidément nul pays n'aura autant que l'Angleterre tenté, auteurs, historiens et critiques. Chaque semaine un nouveau livre administratif s'ajoute à la liste des livres déjà parus et où sont loués avec un égal enthousiasme les spectacles d'organisation magnifiques qu'a donnés, dans tous les domaines, depuis trois ans, l'empire britannique.

Le livre de M. Charles Cestre, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, publié à son tour (Didier, éditeur), est oeuvre de savant historien. Il n'est point, comme la généralité de ceux qui le précèdent, une accumulation documentaire ou la Grande-Bretagne économique ou militaire, née de la guerre, est résumée. Ce qui intéresse M. Charles Cestre, qui est un philosophe, c'est de montrer par quel enchaînement de causes historiques, psychologiques et morales l'Empire avait été conduit à prendre part, en 1914, pour le droit et la liberté. Ces causes historiques sont, par définition, fondamentales et essentielles. C'est dire que leurs effets survivront à la crise qui leur a simplement donné toute leur signification et toute leur puissance d'action, affirme M. Cestre. C'est dire de plus que dans l'avenir l'Angleterre

et la France demeureront étroitement unies.

M. Cestre donc, fait une rapide revue de l'histoire des trois derniers siècles. Elle lui paraît indispensable pour faire comprendre le rôle de l'Angleterre dans les événements actuels, et son évolution qui la mène du "splendide isolement" à "l'entente cordiale". On puisera dans ces chapitres de très précieux renseignements sur toute la politique européenne de ces dernières années et sur les manœuvres des chancelleries. Il y a notamment un raccourci saisissant de tous les efforts que tenta Edouard VII pour répandre en Europe une atmosphère de paix. L'Angleterre s'était rendue à la première conférence de La Haye en 1899 et le Premier Lord de l'Amirauté avait déclaré alors que si les autres puissances acceptaient de diminuer leurs programmes de constructions navales, l'Angleterre entrerait dans le mouvement. Elle avait conclu, en attendant, les premiers traités d'arbitrage et avait accepté de soumettre au tribunal des nations le grave incident de Hull. En 1907, à la seconde conférence de La Haye, c'est elle qui prit l'initiative d'une nouvelle proposition de réduction des armements.

Mais toute cette bonne volonté se heurta à l'irréductible hostilité de l'Allemagne. Les visites d'Edouard VII à Berlin et ses messages de paix rencontrèrent là-bas l'ordinaire politesse d'accueil et de paroles mais la même obstination à repousser toutes les avances. Il ne restait plus à l'Angleterre qu'à prendre les mesures, retardées par elle jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire à accélérer ses constructions navales, car il lui était impossible de différer plus longtemps sans compromettre l'héritage séculaire légué par ses ancêtres et sans renier les ententes auxquelles elle avait attaché son honneur et son espoir de maintenir l'équilibre européen.

Signalons aussi les chapitres consacrés à l'Angleterre, mère de la liberté. Ils définissent parfaitement le génie anglais amoureux avant tout d'indépendance et d'honneur. Le peuple que ce génie anime est, depuis toujours, le plus démocratique des peuples, celui chez lequel on trouve la plus étonnante union d'aspirations entre toutes les classes. C'est que la noblesse anglaise n'est pas une caste militaire. C'est une aristocratie fière, qui établit vis-à-vis du roi son indépendance sur le terrain du droit. Négligent d'aller batailler sur le continent, son existence normale se passe sur ses terres en contact fréquent avec les ruraux et avec les bourgeois des bourgs. Donc, pas de luttes d'intérêts ou d'influences, pas de privilèges abusifs, pas d'oppression d'une classe par une autre, pas de dédains ni d'humiliations. Ces conditions étaient favorables au développement régulier des institutions libres. Voilà pourquoi l'Angleterre fut avant tout le grand pays pacifique du monde, et toute son histoire, constitutionnelle, militaire, politique, est là pour démontrer l'innocence de l'accusation du gouvernement allemand prétendant que c'est elle qui, à l'époque, voulait la guerre.

On trouve encore dans le livre de M. Charles Cestre de très intéressantes analyses sur l'âme anglaise moderne vue à travers les moeurs et la littérature. Les conclusions enfin sont entièrement consacrées à l'effet de l'Angleterre en guerre.

"L'EFFORT DE L'ANGLETERRE"

Encore un livre (Hachette, éditeur) sur le rôle joué par l'Angleterre durant la guerre. Celui-ci, que Gabriel Hanotaux préface magistralement, a pour auteur Mrs Humphry Ward, l'éminente romancière anglaise. Il est constitué par une série "de lettres à un Américain", lettres que Mrs Ward écrit à la demande de ses amis d'Amérique pour leur faire connaître les efforts gigantesques et sans précédent accomplis par l'empire britannique. Ces lettres, extrêmement vivantes et documentées, sont le résultat de trois mois de voyage, de réflexions, de travail. Mrs Humphry Ward y montre que la mobilisation générale de l'empire ne fut point aisée et n'alla pas sans de nombreux tâtonnements. L'Angleterre était in-

capable de la guerre et elle alla à la guerre en innocente. Elle ignorait tout de l'effort qu'elle allait avoir à faire. Mais elle apprit à connaître avec une sérénité magnifique les difficultés croissantes de sa tâche. Ses erreurs et ses échecs, bien loin de la décourager, lui firent comprendre que la lutte entreprise était question pour elle de vie ou de mort. Dès lors, l'immense machine, délaissant les travaux de la paix, se mit entièrement en mouvement pour la guerre. Rien ne pesa plus, ni or, ni argent, ni tranquillité, ni préjugés, ni religion même. Il n'y eut plus que cette ligne de conduite unique et directe: le devoir de vaincre.

Mrs Humphry Ward, parcourant l'Angleterre entièrement mobilisée, visita les usines et les campagnes, et vécut ensuite, durant quelques semaines dans les cantonnements anglais tout proches de la ligne du feu. Elle raconte ce que ses yeux ont vu. Elle cite des chiffres et plus encore des faits. Elle nous apprend beaucoup de choses que nous ignorons sur l'importance des résultats militaires, maritimes et financiers atteints à force de volonté et de dévouement.

Ces résultats, lord Rosebery, qui présenta au public avec une compétence incomparable l'édition anglaise du livre, les résuma en une phrase magnifique: "Une flotte suprême; cinq millions d'hommes en armes; un million et demi d'hommes et deux cent cinquante mille femmes occupés à fabriquer des munitions; une dépense quotidienne de près de cinq millions de livres sterling; une dette qui s'accroît d'une façon tellement formidable qu'au mois de mars dernier elle atteignait le chiffre presque inconcevable de trois milliards 440 millions de livres sterling, — voilà ce qu'a accompli une population de 40 millions d'âmes."

Certes, la chronique du monde n'offre rien de comparable à cela. Et le grand mérite du livre de Mrs Humphry Ward c'est d'être, sans dogmatisme, le journal tout simple et émouvant de cet incomparable histoire.

Le ministre Jagow, pour expliquer la déclaration de guerre et l'invasion de la Belgique, a dit à l'ambassadeur d'Angleterre: "Au conseil tenu à Potsdam, les militaires l'ont emporté sur les civils." Eh bien! les militaires l'emportent encore sur les civils. Une fois de plus, ils tirent leur sabre et répondent à la victoire.

En 1914, ils avaient persuadé tout le monde, y compris l'Empereur, qu'ils détenaient un système, une botte secrète que leurs adversaires ne pourraient parer; y vint la neutralité belge, par une violente gauche de la Meuse ils débouchèrent en quel ques jours, en quelques semaines au plus, sur Paris; ils écrasèrent l'armée du général Joffre entre les deux branches de la "tenaille" et ils se retournaient avec toutes leurs forces contre la Russie. C'était une affaire de trois mois. L'Allemagne acclamerait ses armées triomphantes avant l'hiver.

La botte secrète n'a pas porté. Joffre n'est pas, comme on le dit, vainqueur sur le front russe. Aucun d'entre eux n'a été, une seule fois, vaincu; ni contre Joffre, ni contre Nivelle, ni contre Foch, ni contre Nivelle, ni contre Douglas Haig, ni contre Pétain.

Probablement, ils se piquent au jeu, car les voilà qui prétendent recommencer la partie. Jamais on n'a été plus militariste dans les empires du Centre. Tirtz réclame, de nouveau, la Flandre, Anvers, le bassin de Briey, sans compter les colonies allemandes, et le reste. Quant à l'Autriche, il ne lui faut rien de moins que les Balkans et la Pologne. Nous voyons les pires hallucinations de l'année 1914.

Mais pour aboutir à ces fins, il faut se battre: la presse allemande annonce une offensive nouvelle sur le front occidental. L'empereur Guillaume brandit "le grand flamboyant". Le comte Andrius lui-même déclare que si l'Entente n'obtient pas aux sommations des impérialistes, la guerre va redoubler de vigueur et qu'elle revêtira une forme d'impitoyable dureté qu'on ne lui a pas encore vue.

Ainsi annoncée, ostensiblement préparée, cette prochaine offensive est l'objet de commentaires à l'infinitif de la part des critiques militaires.

Sans se perdre en hypothèses, ne serait-il pas tout naturel de chercher à connaître quelque chose de l'opération?

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, maux de reins, rhumatisme, mal de dos, Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, maux de reins, rhumatisme, mal de dos, Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Notre Maison
EST MAINTENANT AU NO 182, PEELE
plus haut que Ste-Catherine
quelques portes de la pharmacie Brysons.
PUNDE & BOEHM
182 PEELE.
261-9, 12, 14.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI
ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.
LE VENDREDI, PREMIER MARS
prochain, à DIX heures du matin.
EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.
JE DONNE AVIS AUSSI à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'il convient à s'y trouver avec tous les records.
Le député shérif,
P. M. DURAND.
Bureau du shérif,
Montréal, 10 février 1918.
263-15

DE L'OFFENSIVE
L'Allemagne, grisée par la soudaine et facile capitulation de la Russie, est reprise d'un nouvel accès d'orgueil militariste et elle se retrouve dans l'état d'esprit où nous l'avons vue en août 1914 quand elle déchaînait le conflit.
Le ministre Jagow, pour expliquer la déclaration de guerre et l'invasion de la Belgique, a dit à l'ambassadeur d'Angleterre: "Au conseil tenu à Potsdam, les militaires l'ont emporté sur les civils." Eh bien! les militaires l'emportent encore sur les civils. Une fois de plus, ils tirent leur sabre et répondent à la victoire.
En 1914, ils avaient persuadé tout le monde, y compris l'Empereur, qu'ils détenaient un système, une botte secrète que leurs adversaires ne pourraient parer; y vint la neutralité belge, par une violente gauche de la Meuse ils débouchèrent en quel ques jours, en quelques semaines au plus, sur Paris; ils écrasèrent l'armée du général Joffre entre les deux branches de la "tenaille" et ils se retournaient avec toutes leurs forces contre la Russie. C'était une affaire de trois mois. L'Allemagne acclamerait ses armées triomphantes avant l'hiver.
La botte secrète n'a pas porté. Joffre n'est pas, comme on le dit, vainqueur sur le front russe. Aucun d'entre eux n'a été, une seule fois, vaincu; ni contre Joffre, ni contre Nivelle, ni contre Foch, ni contre Nivelle, ni contre Douglas Haig, ni contre Pétain.

PROLONGEMENT DU TEMPS.
AVIS est par les présentes donné que le temps pour la réception des soumissions, pour des croisées en acier laminé et des cadres en chassis couverts en bronze, est prolongé jusqu'à lundi, 18 mars 1918.
Par ordre,
JOHN A. PEARSON, architecte,
O. MARCHAND, associé,
Edifice du Parlement,
Bâtisse du Centre,
Ottawa.
257-5, 12, 13.

nion que les états-majors allemands se sont faite d'une "grande offensive" d'après les leçons et les expériences de la guerre actuelle?
Un homme qui leur a appartenu et qui fut leur confident, le général von Freytag-Loringhoven, nous a donné, il y a six mois déjà, sous ce titre: "Conséquences de la guerre mondiale, un exposé de doctrines qui prend, maintenant, tout son intérêt."
Von Freytag ne cache pas que la première partie de la guerre, la guerre de mouvement, a été conduite selon les méthodes de von Schlieffen. Ce que l'on cherchait, dit-il, c'était l'encerclement. On a échoué parce que les armées allemandes ne présentaient pas une supériorité numérique suffisante pour accomplir un si vaste programme.

Laissons-le parler: "L'offensive allemande du commencement de septembre 1914 n'a pas été assez forte pour obtenir l'encerclement de l'ennemi. Elle avait pour elle un double mouvement tournant, l'un par l'aile droite, l'autre par l'aile gauche. Par l'aile droite, jusque devant Paris et sur la Marne, on a failli réussir; mais, par l'aile gauche, on a échoué. La contre-offensive fut singulièrement facilitée au grand commandement français par l'appui sûr que lui offraient les fortifications françaises de l'Est (Verdun, Toul, Epinal, Grand Couronné), ainsi que par l'avantage de pouvoir pousser en première ligne des troupes de soutien grâce à un excellent réseau de voies ferrées et de nombreuses et belles routes facilitant le service des automobiles. En outre, le général Joffre sut se servir de ses lignes intérieures en transportant des groupes d'une aile à l'autre, selon les besoins. Pour vaincre à la Marne, il nous aurait fallu une autre armée qui, marchant en échelon derrière la première, aurait comblé ses vides, aurait renforcé les parties menacées et se serait intervenue à l'heure décisive pour soutenir le mouvement tournant défaillant, soit d'un côté, soit de l'autre."

Si ces ressources ont manqué en 1914 à l'armée allemande, il n'est pas probable qu'elles les retrouve en 1917. Aussi le général von Freytag paraît bien renoncer à la manœuvre de von Schlieffen.

Que reste-t-il donc? La percée. Et voici comment il s'explique à ce sujet: "La bataille de percée, avec l'appui d'une nombreuse artillerie lourde, reprend actuellement toute sa valeur. Napoléon y a maintes fois recouru, même sur les champs de bataille restreints qui étaient ceux de son temps. Cette méthode nous a réussi à nous-mêmes en Galicie, sur le front russe de la Narew en 1915 à la trouée de Tarnopol en 1917..." Mais, nous obtenons la victoire, le général allemand pose ici encore des conditions précises: "La condition préliminaire pour réussir une telle entreprise, c'est d'abord, la supériorité morale et tactique de l'assaillant; c'est, surtout, une vigueur, une fougue proportionnée à l'efficacité de ses armes. Jusqu'ici, ajoute-t-il, nous n'avons pu aborder ce système à fond, parce que nous ne nous sentions pas disposés à user de ces moyens, sur le front Ouest, dans une mesure suffisante. Car il ne s'agit pas seulement de percer le front ennemi sur un point relativement restreint avec des troupes projetées en masses; celles-ci, en effet, seraient exposées immédiatement à être encerclées de droite et de gauche desquelles auraient fait une pointe en avant: il s'agit d'enfoncer une partie suffisamment grande du front et d'avoir immédiatement les moyens d'élargir tactiquement la trouée de façon à rendre impossible la réunion des forces de l'adversaire. La portée d'une telle opération ne peut donc s'apprécier qu'à la condition d'obtenir tout de suite un succès décisif."

Tel est, au dire des Allemands eux-

DODD'S KIDNEY PILLS
Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, maux de reins, rhumatisme, mal de dos, Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

Cartes Professionnelles

Avocats
GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME
Avocats, etc.
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice Maisonnette
Victor Geoffrion, C.N.
Alain Geoffrion, C.N.
J. Alex. Prud'homme, L.L.L.
Boîte postale 1025. Phone Main 20.
LOUIS PHILIPPE CREPEAU
Avocat, Conseil du Roi, 189 St-Jacques.
Cabinet privé, le soir, 153 Hutchison.
Uptown 2561.
Ph. CAUMARTIN
Avocat
97 ST-JACQUES
Tél. Main 6199. Chambly 44
125-Jno

CARTES D'AFFAIRES

Est 2516.
N. Simoneau
Entrepreneur électricien et importateur.
680 STE-CATHERINE EST.
BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
264 rue Université, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY
COMMUNION OF SPIRITUAL
Charbon bitumineux, à brûler et à gas.
BUREAU GENERAL des VENTES
112 rue Saint-Jacques, Montréal.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MONT-ROYAL
L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à nos bureaux, No 17 rue St-Jean, lundi 18 courant, à 3 heures de l'après-midi, pour la réception des rapports et pour être les directeurs pour l'année courante; pour pourvoir à leur rémunération et pour la transaction des affaires générales de la Compagnie.
Par ordre du bureau de direction,
Secrétaire et Gérant-Général,
Montréal, 5 février, 1918. 258-9.

DETROIT UNITED RAILWAY
Un dividende de \$2.00 par action, soit au taux de 8% par année, a été déclaré payable le 1er mars 1918, aux actionnaires inscrits dans les registres, mercredi le 13 février, à 3 heures P. M.
259-4.

AVIS DE FAILLITE
SOUS L'ACTE DES LIQUIDATIONS.
Dans l'affaire de:
O. LÉTOURNEAU & CIE, LIMITEE, Montréal.
Vente à l'encan public par MM. Marcotte Frères, encanteurs, au bureau des liquidateurs soussignés, 97 rue Saint-Jacques, Montréal, le 27 février 1918, à midi, pour recevoir le rapport des opérations de la Compagnie pour l'année 1917, c'est-à-dire les Directeurs pour l'année courante, et prendre en considération toutes les affaires pouvant être soumises à l'Assemblée.
Par Ordre des Directeurs,
THEO. MAROT, Secrétaire.
Montréal, 5 février 1918. 257-8, 12, 19 fév.

LA PROVINCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
AVIS est par les présentes donné que l'Assemblée générale annuelle de cette Compagnie aura lieu à son bureau-chef, 211 rue McGill, Montréal, mercredi le 27 février 1918, à midi, pour recevoir le rapport des opérations de la Compagnie pour l'année 1917, c'est-à-dire les Directeurs pour l'année courante, et prendre en considération toutes les affaires pouvant être soumises à l'Assemblée.
Par Ordre des Directeurs,
THEO. MAROT, Secrétaire.
Montréal, 5 février 1918. 257-8, 12, 19 fév.

mêmes, le problème tel qu'une prochaine offensive le pose devant le grand état-major. Les armées allemandes actuelles ont-elles une supériorité telle que celle qui vient d'être dite, ont-elles des réserves en quantité suffisante, ont-elles une fougue, un entraînement, une supériorité morale et tactique si incontestable? Sont-elles capables d'ouvrir, dans le front occidental, une brèche d'une ampleur telle qu'elle ne permette pas aux deux "lèvres" de se rapprocher; et surtout, sont-elles capables d'obtenir un succès décisif, immédiat, irrévocable?

Ce qui ne s'est pas rencontré en 1914 sur l'Yser, en 1916 à Verdun, se retrouvera-t-il, infiniment plus développé, mieux préparé et plus assés, sur un point quelconque du front occidental, quand il s'agit de battre hie et nunc des troupes plus nombreuses, mieux entraînées et mieux armées qu'elles ne l'étaient alors?

La question ainsi posée prend toute son ampleur stratégique. Et j'ajoute qu'elle prend toute son ampleur politique. Car telles sont les responsabilités qu'assume le grand état-major, non seulement devant l'Empereur, mais devant le peuple allemand; telles sont les responsabilités qu'assume la dynastie elle-même. Faire massacrer encore 500,000 hommes et ne pas arriver à ce résultat, prompt et décisif, c'est manquer à la fois la guerre et la paix. Conséquence: le militaire et l'impartial jouent, simultanément, leur va-tout. L'échec d'un second Verdun les met en bas l'un et l'autre.

Ainsi, le sens profond de cette guerre se découvre. Les hommes qui l'ont déchaînée ne peuvent échapper au sort qui les attend.
Logiquement et fatalement, ils sont forcés de poursuivre toujours une victoire qui les fera toujours, puisqu'elle ne pourrait être obtenue que par la ruine de l'ennemi. Qu'ils essaient encore une fois, le résultat sera le même, mais les conséquences, cette fois, se dégraderont: ils sont en proie à leur destinée.

Gabriel HANOTAUX...
(Le Figaro)

IL Y A QUARANTE ANS

De la "Minerve", Mardi 12 fév. 1877.

Un parlement fédéral. — Puisse d'arriver entre Sir John A. Macdonald et Sir John Dufferin, à propos de la loi de la loi.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte. Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

Le 1844, jusqu'à sa mort, le 6 juin 1891, Sir John fut la principale figure politique du Canada. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Sir John avait l'habitude de frapper son bureau avec un crayon de mine, ce mouvement avait une influence sur ses décisions, mais nous ne pouvons pas nous en rendre compte.

M. COTE N'EST PAS REMPLACÉ.
L'ANNEXION DE MAISONNEUVE

A la séance du Conseil de Ville. — Des félicitations à l'adresse du leader. — M. Bédard nommé maire-suppléant. — Règlements adoptés. — Motions et interpellations.

Le Conseil de Ville s'est réuni hier pour la première fois depuis que le "bill" de Montréal soumis à la Législature avait nécessité la présence à Québec du maire, des commissaires et d'un certain nombre d'échevins.

Le cas du capitaine Savard, la nomination d'un maire suppléant, la question de savoir s'il était opportun ou non de remplacer feu le commissaire Côté et par qui, l'accusé de réception par le greffier du rapport des experts new-yorkais, des félicitations à l'adresse du leader et la routine ordinaire des interpellations et de l'ordre du jour ont fait les frais des délibérations. Il n'a pas été question de la réforme administrative.

M. l'échevin Bédard a été choisi aux applaudissements de ses collègues comme maire-suppléant pour le prochain terme. Un rapport du bureau des commissaires recommandant le vote d'un crédit de \$500 pour l'annulation de l'agresseur du commissaire Villeneuve a été adopté à l'unanimité.

L'échevin Elie a soumis à l'adresse du leader la motion suivante qui fut cordialement accueillie par tout le corps échevinal:

Que les membres du Conseil désirent profiter du fait que M. l'échevin Larivière célèbre aujourd'hui le 18^e anniversaire de son entrée au Conseil de Ville en qualité d'échevin, pour lui offrir leurs félicitations, et lui adresser un vote de confiance.

L'échevin Larivière a remercié ses collègues de leur délicate attention à son endroit et il a profité de l'occasion pour s'élever contre la manière dont on a traité certains gens de discréditer inutilement le conseil de ville en ces dernières années.

Les échevins Lamarre et Mayrand ont proposé que l'échevin Turcotte fut appelé à remplacer feu le commissaire Côté au bureau de contrôle pour le reste du terme.

En amendement, l'échevin Larivière a proposé que l'étude de cette question fut remise à plus tard. L'amendement mis aux voix a été adopté à la majorité de 11 à 8.

On a voté pour les échevins Larivière, O'Connell, Ward, Blumenthal, Elie, Dubéau, Brodeur, Denis, Lafortune, Weldon et Bédard.

Après que le greffier eût accusé réception du rapport général sur l'expertise municipale, le conseil a adopté la motion suivante à la suggestion du leader:

Que le rapport maintenant soumis soit reçu et confié à la garde du greffier de la cité qui devra en faire un collier scellé qui lui déposera en lieu sûr afin que ce rapport demeure secret jusqu'à ce que la traduction et l'impression en soient terminées et que le bureau des commissaires en permette la publication, des copies devant au préalable être distribuées à tous les membres du conseil.

Une autre motion dont voici le texte et qui se rattache à l'annexion de Maisonneuve a aussi été soumise:

Que les chefs des divers services municipaux reçoivent instructions de prendre possession immédiate, au nom de la cité de Montréal, de tous les services municipaux de la cité de Maisonneuve qui vient d'être annexée au quartier Mercier et qui fait maintenant partie de ladite cité de Montréal, et que rapport soit fait au Bureau des Commissaires aussitôt que cette prise de possession aura eu lieu.

L'échevin Ménard a fait adopter son règlement concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux.

Les échevins Lamarre et Mayrand ont proposé que l'échevin Turcotte fut appelé à remplacer feu le commissaire Côté au bureau de contrôle pour le reste du terme.

En amendement, l'échevin Larivière a proposé que l'étude de cette question fut remise à plus tard. L'amendement mis aux voix a été adopté à la majorité de 11 à 8.

On a voté pour les échevins Larivière, O'Connell, Ward, Blumenthal, Elie, Dubéau, Brodeur, Denis, Lafortune, Weldon et Bédard.

Après que le greffier eût accusé réception du rapport général sur l'expertise municipale, le conseil a adopté la motion suivante à la suggestion du leader:

Que le rapport maintenant soumis soit reçu et confié à la garde du greffier de la cité qui devra en faire un collier scellé qui lui déposera en lieu sûr afin que ce rapport demeure secret jusqu'à ce que la traduction et l'impression en soient terminées et que le bureau des commissaires en permette la publication, des copies devant au préalable être distribuées à tous les membres du conseil.

Une autre motion dont voici le texte et qui se rattache à l'annexion de Maisonneuve a aussi été soumise:

Que les chefs des divers services municipaux reçoivent instructions de prendre possession immédiate, au nom de la cité de Montréal, de tous les services municipaux de la cité de Maisonneuve qui vient d'être annexée au quartier Mercier et qui fait maintenant partie de ladite cité de Montréal, et que rapport soit fait au Bureau des Commissaires aussitôt que cette prise de possession aura eu lieu.

L'échevin Ménard a fait adopter son règlement concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux.

Les échevins Lamarre et Mayrand ont proposé que l'échevin Turcotte fut appelé à remplacer feu le commissaire Côté au bureau de contrôle pour le reste du terme.

En amendement, l'échevin Larivière a proposé que l'étude de cette question fut remise à plus tard. L'amendement mis aux voix a été adopté à la majorité de 11 à 8.

On a voté pour les échevins Larivière, O'Connell, Ward, Blumenthal, Elie, Dubéau, Brodeur, Denis, Lafortune, Weldon et Bédard.

Après que le greffier eût accusé réception du rapport général sur l'expertise municipale, le conseil a adopté la motion suivante à la suggestion du leader:

Que le rapport maintenant soumis soit reçu et confié à la garde du greffier de la cité qui devra en faire un collier scellé qui lui déposera en lieu sûr afin que ce rapport demeure secret jusqu'à ce que la traduction et l'impression en soient terminées et que le bureau des commissaires en permette la publication, des copies devant au préalable être distribuées à tous les membres du conseil.

Une autre motion dont voici le texte et qui se rattache à l'annexion de Maisonneuve a aussi été soumise:

Que les chefs des divers services municipaux reçoivent instructions de prendre possession immédiate, au nom de la cité de Montréal, de tous les services municipaux de la cité de Maisonneuve qui vient d'être annexée au quartier Mercier et qui fait maintenant partie de ladite cité de Montréal, et que rapport soit fait au Bureau des Commissaires aussitôt que cette prise de possession aura eu lieu.

L'échevin Ménard a fait adopter son règlement concernant la construction des bâtiments dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux.

Les échevins Lamarre et Mayrand ont proposé que l'échevin Turcotte fut appelé à remplacer feu le commissaire Côté au bureau de contrôle pour le reste du terme.

En amendement, l'échevin Larivière a proposé que l'étude de cette question fut remise à plus tard. L'amendement mis aux voix a été adopté à la majorité de 11 à 8.

On a voté pour les échevins Larivière, O'Connell, Ward, Blumenthal, Elie, Dubéau, Brodeur, Denis, Lafortune, Weldon et Bédard.

THEATRES

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
Entrée triomphale de Madame Blanche David.

Saluée d'enthousiastes applaudissements, couronnée de splendides gerbes de fleurs, Madame Blanche David faisait son apparition, hier, devant une salle débordante.

Chaque amateur tenait à lui prouver que son souvenir était demeuré vivant et que sa réapparition créait un immense plaisir.

Elle s'est montrée à nous sous le jour le plus favorable.

Des le début, on constatait, avec joie, qu'elle n'avait rien perdu de son talent, de sa grâce et de sa voix si sympathique.

Les rappels prolongés dont elle a été l'objet se portent garants de ses futurs succès.

"Primrose" est une pièce des plus charmantes. Tantôt scintillant de mots satiriques et piquants, tantôt effleurant le caractère dramatique, les scènes, tout tour, ont le balancement de l'art de l'artiste. Madame David possède un jeu tout particulier et qu'on ne saurait expliquer. Elle sait plaire et gagner tous les cœurs. Douce, sensible et humble, avec ses habits austères qui cachent une profonde blessure, elle a su transmettre ses émotions avec une habileté vraiment remarquable.

La dernière scène du deuxième et du troisième acte ont apporté à son grand talent, une consécration véritable. Nous lui offrons, à l'occasion du succès de sa nouvelle apparition, nos plus sincères félicitations.

M. Becman, hier, a remporté un de ses plus beaux succès, et tous s'accordent à lui reconnaître un talent remarquable, dont il a su faire un usage heureux, et qui a su pénétrer, par son jeu, l'âme de ses personnages.

Il a été longuement acclamé; on aurait dit qu'il faisait un peu plus d'efforts pour faire plus grands les succès de Madame David. Son talent nous est apparu dans toute son apparence.

Que dire de M. Cardinal, M. Faure? Il a été parfait en tous points. Partout avec une facilité surprenante, la solennité de ses nouvelles fonctions, il était vraiment prêt.

Soucieux de la gravité de ses responsabilités, il dictait ses décrets et ses théories avec un sang-froid qui leur donnait tout leur poids. Il y a une large part dans le partage des succès de la soirée; ce que chacun lui accorde très volontiers.

Tous méritent des félicitations: citons Roberval et Mesdames Ditz, pour son originalité et Debrenne, la maraine si dévouée.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

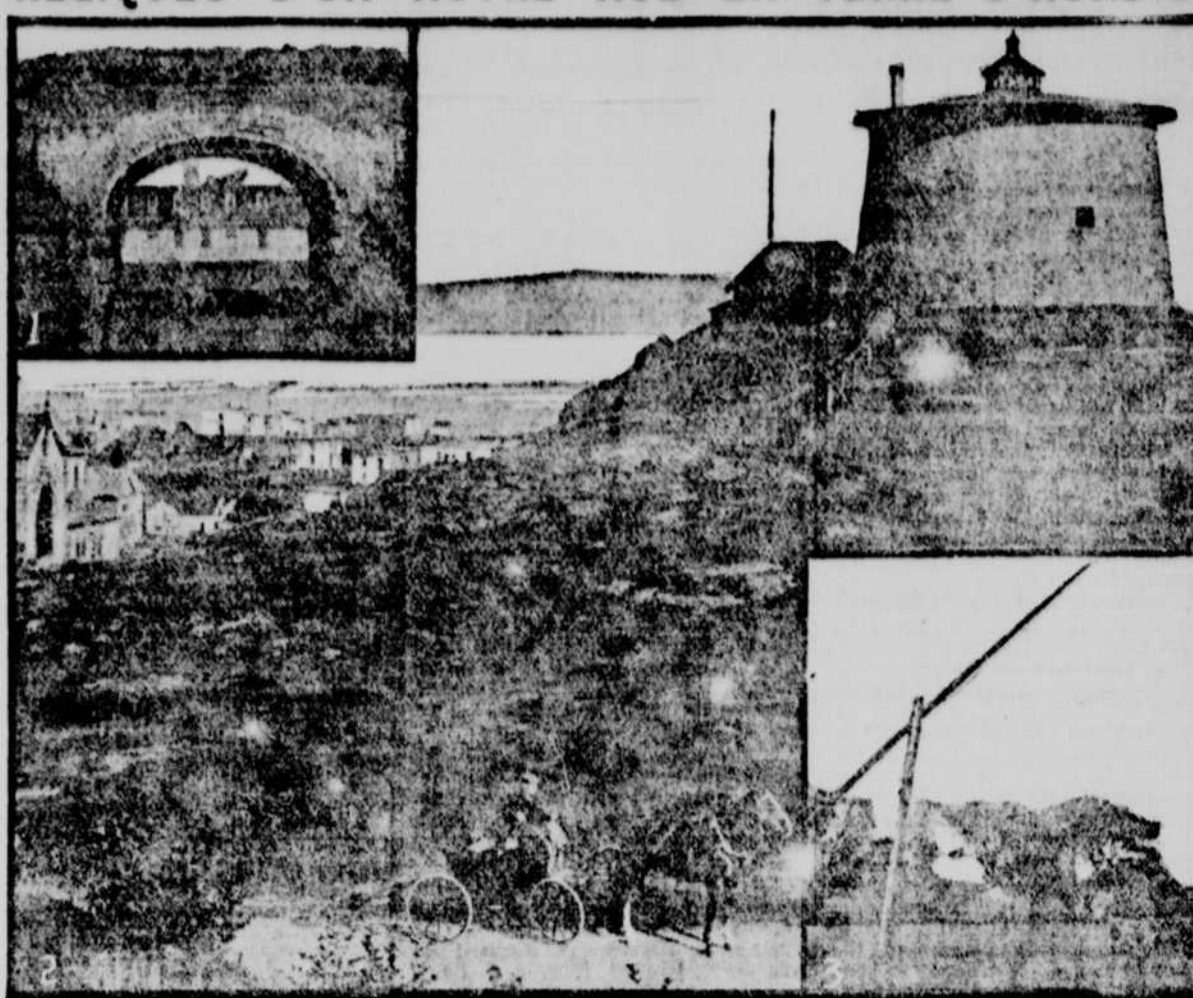
On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

On répète "Primrose" aujourd'hui et mercredi. Allez applaudir cette pièce qui est des plus intéressantes. N'oubliez pas qu'aux merites déjà si bien reconnus de la troupe Becman, se joignent ceux de Madame David.

RELIQUES D'UN AUTRE AGE EN TERRE D'ACADIE



(1) Porte du vieux fort d'Annapolis.

LES PRIX EN 1917

LA PLUPART DES PRODUITS ALIMENTAIRES ONT EN 1917, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ DE PRIX.

Le rapport contenu dans la Gazette du Travail du mois de janvier nous fournit sur la hausse des prix les aperçus suivants :

Vers la fin de 1916 la hausse des prix devint plus rapide, surtout dans les aliments, à cause de la diminution de la production dans le monde entier pour la saison de 1916, comme résultat de la température défavorable dans plusieurs pays et de la pénurie de main-d'œuvre, d'engrais, etc. Le surapprovisionnement de matériaux s'épuisèrent aussi graduellement en dépit de l'augmentation de la production dans beaucoup de cas, mais le coût de la production et des transports augmenta de pair avec l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre, des matériaux et des articles manufacturés. Dans toutes les parties du monde des mesures furent prises par les gouvernements pour empêcher les prix de monter, obtenir des approvisionnements et pourvoir à une distribution équitable. A mesure que l'année avançait les prix élevés et la rareté des approvisionnements devinrent plus aigus et ces mesures furent de plus en plus rigoureuses. Les autorités furent amenées à la plupart des plus importantes des choses nécessaires à la vie et à l'industrie aussi bien que les matériaux de guerre. Dans quelques cas les prix fixés par le gouvernement, basés sur le coût de la production et du transport, furent élevés et augmentés à certains intervalles à mesure que le coût augmentait. Les récoltes de 1917 furent dans la plupart des pays plus considérables qu'en 1916 à cause de la plus grande superficie ensemencée et des efforts faits pour obtenir de bonnes graines de semence, des engrais, de la main-d'œuvre, et pour assurer les autres conditions nécessaires à une plus forte production. Dans le blé et les autres grains la récolte de 1917 avait été appauvrie de l'excédent considérable de la récolte de 1915, et comme il n'y avait pas de pareil excédent provenant de la récolte de 1916, il y eut pénurie de l'approvisionnement total en comparaison avec l'année précédente. Cette pénurie fut augmentée par la difficulté de transporter les approvisionnements de l'Australie, où il y avait un excédent. L'approvisionnement de blé disponible pour l'Europe fut estimé à un demi-milliard de boisseaux au-dessous de la quantité requise, mais la récolte d'avoine et de maïs fut très forte en Amérique. Les prix du blé furent fixés en Amérique aussi bien qu'en Europe, et les prix de la farine furent réglementés en conséquence. Dans le charbon, le coke, le fer, le cuivre et les autres matières requises pour la production des minéraux, les prix avaient été fixés dans les pays européens au commencement de l'année et aux Etats-Unis ils furent réglés, à l'été et à l'automne, sous l'autorité du gouvernement. L'entrée des Etats-Unis dans la guerre avait augmenté la demande de beaucoup d'articles à cause de l'augmentation de la demande pour les approvisionnements du gouvernement. Dans les derniers mois de l'année la situation en ce qui concerne les prix fut marquée par les nouveaux stationnaires des articles dont le gouvernement avait fixé les prix, mais de ceux pour lesquels les prix fixes étaient changés de temps à autre par ordre du gouvernement, firent monter les nombres indices.

Dans les prix de détail des aliments, le coût d'un budget hebdomadaire d'aliments de consommation générale, en termes de la moyenne des prix dans 60 villes du Canada, a monté de \$10.27 en janvier à \$12.24 en décembre. En janvier 1914, le même budget coûtait \$7.73. La moyenne du coût d'un approvisionnement de charbon et de bois a monté de \$2.13 en janvier à \$2.64 en décembre, contre \$1.90 en janvier 1914 et \$1.85 en décembre 1915. Pendant la première année de la guerre les prix du charbon et du bois accusèrent quelques baisses, mais montèrent considérablement en 1916 et 1917. Les fortes augmentations du coût des aliments pendant l'année se sont produites dans les viandes, surtout les produits du porc, les oeufs, le beurre, le pain, la farine, les fèves, le sucre et les pommes de terre. En comparaison avec les prix des aliments avant la guerre, tous les articles ont été beaucoup plus chers. A l'exception du café, des pruneaux et du riz. Le lait accusa relativement peu d'augmentation jusqu'à l'automne de 1917, alors que les prix dans la plupart des villes montèrent au-dessus de 10 cents par pinte, et dans plusieurs localités montèrent à 15 cents.

Quant au commerce d'épicerie régalière, il continue assez bon. Il est possible que les raffineriers locaux aient encore à limiter leurs livraisons de sucre durant quelque temps, car vu les difficultés du transport l'approvisionnement de la nouvelle récolte du sucre brut est beaucoup retardé. On ne croit pas cependant que le public en souffre, et les prix d'ailleurs n'ont pas accusé de changements. On annonce une autre hausse de la mélasse bien que le prix actuel soit de 200 pour cent plus élevé que ceux d'avant-guerre. De leur côté, les manufacturiers de vinaigre annoncent une autre avance qui atteindra peut-être 25 à 30 pour cent. Et comme nous nous y attendions la semaine dernière le savon a subi une forte avance, et l'on s'attend même à une autre avance de 50 cents par boîte, incessamment. Les autres lignes ne laissent prévoir rien de spécial. Le taux de l'argent à demande reste à 6 pour cent. Au cours de la semaine dernière, il y eut huit faillites dans le district, avec un passif total de \$175,000.

LA BANQUE D'EPARGNE

LES ACTIONNAIRES DE CETTE BANQUE ONT EU LEUR ASSEMBLÉE ANNUELLE. LES REVENUS DE LA BANQUE SONT TRÈS PROSPÈRES.

Hier à midi, avait lieu à Montréal, la soixante-onzième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

L'hon. sénateur Raoul Dandurand présidait cette assemblée et M. A. P. Lespérance, agissait comme secrétaire.

Le rapport soumis aux actionnaires par les administrateurs a été jugé des plus satisfaisants et a été unanimement approuvé par les membres présents.

Ce rapport indique, en effet, des profits nets de \$222,189.54, auxquels, en ajoutant le report des profits et pertes précédents l'on obtient un montant de \$394,498.20.

Il est à remarquer que cette institution après paiement des dividendes trimestriels a versé \$15,000 aux oeuvres du Fonds Patriotique et de la Croix-Rouge, et qu'il lui reste une balance de \$214,023.56 à reporter au prochain crédit du compte des profits et pertes.

L'assemblée a voté des remerciements au président, aux directeurs et au gérant, ainsi qu'aux officiers de la Banque pour l'attention qu'ils ont apportée aux affaires de cette institution durant l'année écoulée.

Les membres du conseil d'administration pour l'année qui vient de commencer ont été choisis comme suit :

Hon. R. Dandurand, Richard Bolton, G. N. Moncel, Hon. C. J. Doherty, Hon. Sir Lomer Gouin, Donald A. Hingston, Fred W. Molson, C. F. Smith, Hon. Sir Evariste LeBlanc, H. H. Judah.

LA SITUATION FINANCIERE ET COMMERCIALE

R. G. Dun & Co. — Les conditions climatiques ont été assez favorables la semaine dernière et le trafic des chemins de fer et celui de la campagne en général ont été plus ou moins désagréables par le froid sibérien que nous avons subi et les difficultés des chemins. Le commerce de la mercerie, cependant, a continué d'être assez actif et quelques gros acheteurs de London, Ottawa et autres centres importants ont fait d'importants achats. On rapporte aussi que plusieurs importations assez considérables de marchandises de Manchester, très en demande, ont été reçues. On dit que de son côté, le Japon devient un facteur important du marché, et que plusieurs commandes ont été données, non seulement pour des soies, mais aussi pour des couvertures de coton, des essuie-mains et autres articles de coton.

Le gouvernement vient de donner d'autres commandes considérables de chaussures militaires, ce qui aidera à l'industrie manufacturière, mais le commerce en général, continue d'être tranquille et l'on ne saurait dire que nos manufactures locales sont affairées, le commerce du cuir est en conséquence tranquille.

Quant au commerce d'épicerie régalière, il continue assez bon. Il est possible que les raffineriers locaux aient encore à limiter leurs livraisons de sucre durant quelque temps, car vu les difficultés du transport l'approvisionnement de la nouvelle récolte du sucre brut est beaucoup retardé. On ne croit pas cependant que le public en souffre, et les prix d'ailleurs n'ont pas accusé de changements. On annonce une autre hausse de la mélasse bien que le prix actuel soit de 200 pour cent plus élevé que ceux d'avant-guerre. De leur côté, les manufacturiers de vinaigre annoncent une autre avance qui atteindra peut-être 25 à 30 pour cent. Et comme nous nous y attendions la semaine dernière le savon a subi une forte avance, et l'on s'attend même à une autre avance de 50 cents par boîte, incessamment. Les autres lignes ne laissent prévoir rien de spécial.

Le taux de l'argent à demande reste à 6 pour cent. Au cours de la semaine dernière, il y eut huit faillites dans le district, avec un passif total de \$175,000.

LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE AU CANADA

New-York, 11. — L'on se rend compte ici que le Canada aura besoin de main-d'œuvre pour la saison des semailles aussi bien que pour celle des moissons et il est tout probable que les Etats-Unis prendront des mesures pour venir en aide au Canada.

C'est du moins l'opinion du Journal de Wall Street qui fait sur la situation les commentaires suivants : "Aucune politique administrative ne saurait être plus sage ni plus éclairée que celle qui consisterait à coopérer avec le gouvernement d'Ottawa pour régler l'émigration des ouvriers des fermes et surtout à ne placer aucun obstacle à l'action du Canada travaillant à combler le déficit de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles."

Le Canada a besoin d'ouvriers des fermes, et le monde y compris les Etats-Unis a besoin de pain. Nos voisins de l'autre côté de la frontière ont fait largement leur part. Notre surplus exportable était déjà épuisé, alors qu'il y avait encore au Canada 110,000,000 boisseaux de blé, non requis pour la consommation ordinaire du pays et produits par le travail d'une population agricole de 700,000 personnes dont un grand nombre s'étaient engagés comme volontaires pour le service d'outre-mer.

Sans qu'il soit nécessaire de le démontrer par des statistiques, il est évident que le Canada a, pour le moment, atteint la limite extrême de ses ressources industrielles et qu'il doit être aidé, en quelque manière, durant la saison prochaine pour la production d'une récolte qui est toujours assurée. Il doit se tourner vers nous et nous devons répondre à son appel."

AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES DANS LES ENTREPOTS FRIGORIFIQUES LE PREMIER DE CHAQUE MOIS, DE JUILLLET, 1917 A JANVIER 1918.

Articles	1er juillet	1er août	1er septembre	1er octobre	1er novembre	1er décembre	1er janvier
Beurre...	4,206,885	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Fromage...	4,874,239	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Oeufs...	2,599,851	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Ceufs...	8,618,410	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Porc, frais et salé...	27,622,902	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Bacon, jambon et viande...	11,917,027	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Mouton et agneau...	5,662,832	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Volailles (toutes sortes)...	2,248,454	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657
Poisson (toutes sortes)...	2,248,454	12,559,123	20,480,899	21,026,408	17,028,477	15,414,154	13,237,657

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

LES PRODUCTEURS DE LAINE SE CONSTITUENT EN ASSOCIATION.

Toronto, 11. — Des représentants des producteurs de laine de toutes les provinces du Dominion se sont réunis hier à Toronto pour se constituer en une association nationale qui aura pour but de développer et de favoriser le commerce des laines du Canada.

Les membres de cette assemblée, placés sous la présidence de M. Mace, ont discuté la situation tout au long et ont à l'unanimité décidé que le nom de la compagnie serait "The Canadian Cooperative Wool Growers' Association."

Comme on l'a fait déjà remarquer, cette association aura avant tout un caractère commercial et elle sera à capital conjoint.

Ont été nommés membres du comité pour l'organisation légale de la compagnie : Richardson et A. Allan, de l'Alberta; George Telfer, W. A. Dryden, Frank Hart et Col. McEwen, de l'Ontario; J. D. Wilson, H. Follett et W. W. Thompson, de la Saskatchewan; C. C. Hay, de la Colombie Britannique; Angus Avar, Nouveau-Brunswick; George Gordon, Manitoba; Stanley Logan, Nouvelle-Ecosse; W. R. Reek, le Prince Edouard; N. Savoie et A. A. McMillan, Québec.

MIGRATION ET COLONISATION

Deux mille six cent neuf personnes autres que des citoyens des Etats-Unis ont quitté les Etats-Unis en octobre 1917 pour s'établir d'une manière permanente dans l'Amérique Britannique du Nord, contre 2,330 en septembre 1917; 3,132 personnes autres que des citoyens des Etats-Unis ont quitté l'Amérique Britannique du Nord en octobre 1917 pour s'établir d'une manière permanente aux Etats-Unis, contre 3,309 en septembre 1917, ce qui indique pour l'Amérique Britannique du Nord une balance de sortie, en octobre, de 523 personnes de cette classe, contre 979 en septembre 1917.

Inscriptions de homesteads. — Il a été fait, en novembre 1917, 203 inscriptions de homesteads dans la Manitoba, 275 dans la Saskatchewan, 331 dans l'Alberta et 18 dans la Colombie-Britannique, soit un total de 827, contre un total de 895 en octobre 1917 et de 858 en novembre 1916.

Terres patentes. — D'après l'état des lettres patentes couvrant les terres du Dominion dans la Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Territoire du Yukon pour le mois de novembre 1917, tenu par le ministère de l'Intérieur, le nombre des patentes a été de 1,766 et le nombre d'acres de 288,108.78, contre 2,143 patentes et 334,698.08 acres en octobre 1917, et 1,359 patentes et 229,267.80 acres en novembre 1916.

LES MINES DE COBALT

Cobalt, 11. — Durant le mois de janvier, les mines de Cobalt ont produit approximativement seize mille onces d'argent en lingot, dont l'évaluation est de treize cent et quatre-vingt-dix mille dollars.

Calculé sur la base de la production actuelle et du prix de l'argent, le rendement annuel de cette mine serait approximativement de \$16,700,000 par année.

Les mines de Cobalt sont aujourd'hui les plus importantes du Canada. Viennent ensuite les mines de Nipissing et au troisième rang celle de Kerr Lake.

LA DOM. IRON ET LA NOVA SCOTIA CO.

Les conversations engagées, il y a quinze jours, au Ritz-Carlton, entre M. Mare Workman, président de la Dominion Steel Corporation et M. Bruce Mac Kellie, représentant de la Nova Scotia Steel of Canada, au sujet de la fusion de ces deux compagnies se sont continuées la semaine dernière à New-York.

Bien que la question ne soit pas encore réglée définitivement, il est incontestable que les valeurs de ces compagnies, surtout celles de la Dominion Iron, ont bénéficié à la Bourse de Montréal et de Toronto et que leur cote a, un moment, pris une avance importante.

Un nouveau facteur de rapprochement entre ces deux compagnies serait le projet de construction maritime élaboré par le gouvernement canadien et les pourparlers qui l'engagent avec les compagnies pour l'établissement au pays de laminoirs pour la production des plaques d'acier nécessaires à la construction des navires.

La fusion aurait aussi pour résultat de diminuer considérablement les dépenses d'installation des nouvelles usines et supprimerait entre elles toute compétition et toute concurrence.

IL FAUDRA DU BLE APRES LA GUERRE

M. Compère-Morel, député socialiste à la chambre française, vient de déposer un rapport parlementaire dans lequel il propose l'institution d'une organisation nationale pour la production du blé après la guerre.

D'après les chiffres de ce rapport, voici quels seraient les besoins des pays d'Europe après la guerre, les quantités qu'ils pourraient se procurer dans les autres pays et le déficit en présence duquel ils se trouveront.

Bezoins des pays d'Europe. 979,000,000 La Russie pourra fournir 21,000,000 Les autres pays 251,000,000

351,000,000 Déficit approximatif. 628,000,000

LE CARDINAL BOURNE ET LES SUITES DE LA GUERRE

Dans une lettre pastorale, S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, parle des changements sérieux qui s'opèrent dans les conditions sociales

Londres, 11. — S. E. le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, a publié hier une lettre pastorale, dans laquelle il parle longuement des changements sérieux qui s'opèrent dans les conditions sociales par suite de la guerre.

"Les temps que nous traversons sont pleins d'inquiétudes de toutes sortes", dit Son Eminence. "Il n'est pas nécessaire de jeter les yeux sur le conflit des nations qui affligent le monde pour trouver matière à de graves soucis. Chez nous, au milieu de nous, il y a des signes de troubles et de bouleversements, que la presse publique ne fait connaître que d'une manière très partielle, mais que ceux qui sont au pouvoir connaissent bien, et ces signes présentent la possibilité d'un grand bouleversement social dans l'avenir. Il est admis de tous côtés qu'un nouvel ordre de choses, de nouvelles conditions sociales, de nouvelles relations entre les différentes sections dont se compose la société, surgissent comme conséquence de la destruction de la situation, précédemment existante."

Le cardinal se demande alors quel rôle l'Eglise catholique peut jouer dans cette transformation, et il répond à la question en démontrant aux catholiques qu'ils ne doivent pas rester apathiques et se tenir en dehors des mouvements sociaux du jour. Il fait remonter les causes du conflit actuel bien loin avant les événements qui eurent lieu durant l'été de 1914. "De nos jours", dit-il, "les conditions sociales ont subi de profondes changements. La soumission stupide à l'injustice sociale a fait place à un mécontentement aigri. Les conditions mêmes de notre vie politique et sociale, de notre système économique, ceux de notre morale et de notre religion sont examinés à fond d'un oeil scrutateur, et cela non pas par quelques écrivains ou quelques orateurs, mais par un très grand nombre de gens de toutes classes, et particulièrement par ceux appartenant au monde ouvrier. Nos institutions, est-on d'avis, doivent être comparées à la barre de la raison et s'y justifier. On ne peut plus les considérer comme admises. L'armée par excellence n'est pas seulement occupée à combattre, elle pense aussi. Les soldats ont appris à mépriser, de la manière caractéristique, à l'armée, les policiers qui travaillent pour eux-mêmes et les policiers creux. Ils ont appris la grande différence qui existe entre les faits tels qu'ils les voient et les rapports qu'en fait la presse quotidienne, et ils ont appris à se méfier des paroles officielles et des fausses légendes."

"L'effet général de tout ceci sur les jeunes gens qui seront les citoyens dirigeants après la guerre n'est rien moins que révolutionnaire. Et un changement analogue s'est opéré dans l'esprit de nos gens qui sont restés chez eux."

"Les ouvriers en munitions, travaillant dur mais surmenés par de longues heures de travail pénible, alternativement flétris et repriandés, obligés parfois de subir une mauvaise direction agaçante, et inquiets pour l'avenir, sont enclins à se montrer irritables et méfiants vis-à-vis des autorités publiques et des chefs politiques. Ils font, eux aussi, subir un examen à tout notre système social."

"Les travailleurs volontaires dans les choses nécessaires de la guerre ont également étendu leur champ d'expérience. Non seulement beaucoup parmi eux ont, ce faisant, accompli pour la première fois de leur vie oeuvre utile, et l'ont accomplie très bien, mais ils ont travaillé en ayant pour compagnons et souvent comme chefs dans leur travail des individus qu'en temps normal ils n'auraient pas eus de près, de près, de près. Ceux-là ajustent leurs idées sur les questions sociales. Bref, il s'est produit un changement général dans les esprits de la nation."

Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes.

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

"Sans avoir à sacrifier quoi que ce soit de leurs principes religieux, dit-il, les catholiques peuvent accueillir l'appui de tous les hommes de bonne volonté dans cette grande et patriotique tâche."

"Le cardinal indique les lignes diverses de l'effort spécial des catholiques, mais il insiste sur la nécessité d'une coopération coordonnée dans les efforts qui sont faits par les divers corps religieux pour remédier à toutes les conditions sociales antichrétiennes."

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

SOIXANTE-ONZIEME RAPPORT ANNUEL

Montréal, 11 février, 1918.

A l'assemblée annuelle de LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, tenue ce jour à midi, étaient présents :

Hon. Raoul Dandurand, J. F. Lavoie, Richard Bolton, H. Gérin Lajoie, G. N. Moncel, James Wilson, Donald A. Hingston, Paul Amos, Fred W. Molson, W. R. Miller, Clarence F. Smith, P. F. McCaffrey, H. H. Judah, Paul de R. Ouimet.

Le président l'honorable Raoul Dandurand, présida et Monsieur A. P. Lespérance, agissant comme secrétaire.

Proposé par l'honorable R. Dandurand ; appuyé par Richard Bolton : Que les bilans et rapports annuels qui viennent d'être lus soient reçus et approuvés.

Proposé par W. R. Miller ; appuyé par J. F. Lavoie : Que les remerciements de l'assemblée sont dus et sont par les présentes offerts au Président, aux Directeurs, au Gérant ainsi qu'aux autres officiers de la Banque pour l'attention qu'ils ont apportée aux affaires de la Banque durant l'année écoulée.

Proposé par Paul Ouimet ; appuyé par H. Gérin Lajoie : Que Messieurs A. Cinq-Mars et Charles A. Shannon soient nommés auditeurs pour l'année courante, leur rémunération comme tels devant être la même que celle de l'année dernière.

Proposé par H. Gérin Lajoie ; appuyé par Paul Amos : Que les personnes suivantes soient élues Administrateurs pour l'exercice qui commence et qu'un seul scrutin soit déposé : Hon. R. Dandurand, Richard Bolton, G. N. Moncel, Hon. C. J. Doherty, Hon. Sir Lomer Gouin, Donald A. Hingston, Fred W. Molson, C. F. Smith, Hon. Sir Evariste LeBlanc, H. H. Judah, Hon. Sir Evariste LeBlanc, H. H. Judah.

SCRUTATEURS : — W. R. Miller et James Wilson.

Aux Actionnaires, Messieurs : — Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le Soixante-onzième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1917.

Les profits nets de l'année ont été de \$222,189.54, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte de Profits et Pertes de l'année dernière, soit \$172,308.66, ce qui forme un ensemble de \$394,498.20. Sur cette somme il a été payé quatre dividendes trimestriels à nos actionnaires, \$15,000.00 au Fonds Patriotique Canadien et à la Croix-Rouge, ce qui laisse au crédit du compte de Profits et Pertes un solde de \$214,023.56.

Pour l'accommodation de nos clients domiciliés à Notre-Dame-de-Grâce, nous avons l'intention d'y ouvrir une succursale vers le 1er mai prochain et, à cette fin, un local a été acquis à l'angle nord-ouest de la rue Sherbrooke et de l'avenue Oxford.

Suivant la coutume une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année. Le rapport des Auditeurs et le bilan sont maintenant devant vous.

R. DANDURAND, Président.

ETAT DES AFFAIRES DE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Au 31 décembre 1917

ACTIF	
Espèces en caisse et dans les Banques	\$ 5,614,346.71
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux	5,635,633.10
Obligations de la cité de Montréal et autres valeurs municipales et scolaires	14,956,589.18
Autres obligations et effets	1,323,905.03
Valeurs diverses	227,000.00
Prêts à demande et à courte échéance garan- tis par des valeurs en nantissement	7,776,754.71
Fonds de charité, placé sur obligations muni- cipales, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00
	<u>\$35,714,228.78</u>
Immeubles de la Banque (bureau principal et quatorze succursales)	\$ 535,000.00
Autres titres	79,949.30
	<u>614,949.30</u>
	<u><u>\$36,329,178.03</u></u>
PASSIF	
AUX PUBLIC :—	
Montant dû aux déposants	\$32,956,769.19
“ au Receveur-Général	146,177.21
“ au Fonds de Charité	180,000.00
“ à comptes divers	282,208.07
	<u>\$33,565,154.47</u>
AUX ACTIONNAIRES :—	
Capital (souscrit \$2,000,000) payé	\$ 1,200,000.00
Fonds de Réserve	1,350,000.00
Profits et Pertes	214,023.56
	<u>2,764,023.56</u>

LE PRESIDENT WILSON OFFRE LA PAIX A L'AUTRICHE

(Suite de la 1ère page)
 tag, du 19 janvier, ou les ignorent-il volontairement ? Ces résolutions parlent d'une paix générale et non d'expansion nationale, ni d'arrangements entre Etats. La paix du monde dépend de la solution équitable de chacun des différents problèmes que j'ai énumérés dans mon récent message au Congrès.
 Je ne veux pas dire que la paix du monde dépend de l'acceptation d'une proposition particulière quant au mode de déterminer la solution de ces problèmes. Je veux dire que ces problèmes, chacun d'eux séparément et tous ensemble intéressent le monde entier; et à moins qu'ils ne soient résolus dans le sens d'une justice impartiale et désintéressée, de manière à garantir les aspirations, les relations naturelles, les affinités de race, le repos de l'esprit, la sécurité des peuples intéressés, on n'aura pas obtenu de paix permanente.

On ne peut pas discuter séparément dans les coins. Aucun d'eux ne constitue un intérêt particulier ou séparé que l'on puisse soustraire à l'opinion mondiale. Tout ce qui affecte la paix, affecte l'humanité et rien de ce qui est restreint à la forme militaire, si le règlement est injuste, n'est définitivement réglé. Le conflit renaitra un jour ou l'autre.

Le comte Hertling ne comprend donc pas qu'il plaide devant le tribunal de l'humanité; que toutes les nations du monde maintenant éveillées, siègent en jugement sur ce que dira tout homme public de toute nation, sur les conséquences d'un conflit qui s'est répandu sur tous les points du globe? Les résolutions de juillet du Reichstag acceptaient franchement la juridiction de ce tribunal.

Il n'y aura ni annexions, ni indemnités punitives. Les peuples ne seront transférés d'une souveraineté à une autre par une conférence internationale ou par une entente entre rivaux et antagonistes. Il faudra respecter les aspirations nationales. Les peuples ne seront désormais dominés ni gouvernés que de leur propre consentement. La libre disposition de soi-même, n'est pas une phrase vide de sens. C'est un principe impératif et positif que les hommes d'Etat ne pourront ignorer qu'à leurs risques et périls.

Nous ne pouvons avoir la paix générale par un simple acquiescement, par simples conversations adoptées à une conférence. On ne peut la synthétiser en collant ensemble des ententes particulières entre grandes puissances. Toutes les parties au conflit doivent assister au règlement de chacune des questions qui y sont posées; parce que ce que nous recherchons, c'est une paix que nous puissions tous consentir à garantir et à maintenir ensemble; et dont tous les articles doivent être soumis, au jugement commun, qui décidera s'ils sont justes et équitables ou un marché entre souverains.

Les Etats-Unis, n'ont aucun désir de s'immiscer dans la politique européenne ni de servir d'arbitres dans un conflit européen à propos de territoires. Ils désignent à profiter de la faiblesse interne ou de troubles pour imposer leur manière de voir à aucun autre peuple.

Ils sont disposés à se laisser persuader, si on le peut, que les solutions qu'ils proposent ne sont pas les meilleures ni les plus durables. Ce ne sont que des propositions provisoires de principes et de moyens pour les appliquer.

Mais ils sont entrés dans le conflit, parce qu'on leur a fait partager, sans leur demander leur consentement, aux souffrances et aux indignités infligées par les maîtres militaires de l'Allemagne, à la paix et à la sécurité de l'humanité. Et les conditions de la paix, les intérêts d'aussi près qu'aucune des autres nations à qui a été confiée la mission de maintenir la civilisation dans le monde. Et ils ne peuvent accepter la paix avant que les causes de la guerre aient disparu, et le retour ait été rendu, autant qu'on le pourra, impossible.

La guerre a pris naissance dans le mépris des droits des petites nations, des peuples trop faibles pour défendre leur droit de libre détermination de leur allégeance, et de la forme de leurs institutions politiques.

Il faudra maintenant que les traités rendent cela impossible pour l'avenir, et ces traités devront être appuyés par les forces réunies de toutes les nations qui aiment assez la justice pour être prêtes à la défendre à tout prix.

Si les arrangements territoriaux et les relations politiques des populations qui ne sont pas organisées pour résister doivent être déterminés par les puissants gouvernements qui se considèrent le plus directement intéressés, suivant ce que propose le comte von Hertling, pourquoi n'en serait-il pas de même des questions économiques? Il s'agit, dans ce monde nouveau où nous vivons aujourd'hui, la justice et les droits des peuples intéressés tout autant au moins les relations internationales que l'accès aux matières premières et l'égalité de traitement tarifaire.

La comte von Hertling demande que la liberté du commerce et de la navigation, soit garantie par une entente universelle; mais il ne peut pas s'attendre qu'on lui accorde cette garantie si les autres conventions du traité de paix ne sont pas traitées de la même façon dans le règlement final. Il comprend, je le vois bien, que la ga-

rantie de la liberté du commerce ne peut suffire comme condition de la paix. Et il peut être certain qu'on admettra pas non plus des ententes particulières et séparées concernant les provinces ou les peuples.

Le comte Czernin semble avoir l'intuition des éléments fondamentaux de la paix et il ne cherche pas à les cacher sous un brouillard. Il voit qu'une Pologne indépendante composée des populations indiscutablement polonaises qui sont voisines les unes des autres, intéresse l'Europe tout entière et qu'il faut y consentir; que la Belgique doit être évacuée et restaurée, quelques sacrifices et concessions que cela comporte, et que les aspirations nationales des populations de son propre empire méritent aussi l'Europe et l'humanité.

S'il se tait sur les questions qui regardent plus ses propres alliés que l'Autriche, c'est probablement parce qu'il est contraint d'en référer à l'Allemagne et à la Turquie.

Voilà et comprennent les principes essentiels qui s'appliquent, et la nécessité de s'y soumettre, il sent naturellement que l'Autriche peut répondre aux propositions des Etats-Unis sans être aussi embarrassée que l'Allemagne.

Et il serait probablement allé beaucoup plus loin s'il n'avait été retenu par son alliance avec l'Allemagne et le besoin qu'il a de cet allié.

Après tout, il est facile de constater si réellement l'un ou l'autre gouvernement est en mesure d'aller plus loin dans la tentative de concilier les propositions de paix.

Voici les principes qu'il faudra appliquer :

1. Que chaque partie de l'arrangement final devra être basée sur la justice essentielle pour cette partie en particulier et sur les conventions qui seront les plus propres à assurer une paix permanente.

2. Que les territoires et les peuples ne pourront être l'objet de marchés entre souverains, comme de simples pions dans une partie, même dans le jeu maintenant discrètement appelé la "balance européenne".

3. Que tout arrangement territorial résultant de la guerre devra être basé sur l'intérêt et pour le bénéfice des populations intéressées et non comme marchandage ou compromis entre Etats rivaux.

4. Que toutes les aspirations nationales bien définies recevront satisfaction autant qu'il sera possible sans introduire de nouveaux éléments ou perpétuer d'anciens éléments de conflit et d'antagonisme qui pourraient menacer la paix future de l'Europe et par conséquent du monde.

On peut discuter une paix générale basée sur ces conditions, mais jusqu'à ce qu'elle soit obtenue, nous n'avons d'autre choix que de continuer la lutte. Autant que j'en puisse juger, ces principes que nous regardons comme fondamentaux sont maintenant acceptés partout comme impératifs, excepté parmi les représentants de l'Allemagne militariste et annexionniste.

S'il y a eu quelques objections autre part, ces objections n'ont pas été formulées assez distinctement pour qu'on les entende. Le tragique de la situation c'est qu'il y a en Allemagne un parti assés puissant pour envoyer à la boucherie des millions d'hommes, pour empêcher l'avènement de ce que le monde entier regarde comme la justice.

Je ne serais pas le fidèle interprète de la population des Etats-Unis si je n'ajoutais encore une fois que nous ne sommes pas entrés dans la guerre pour une cause mesquine, et que nous ne pouvons jamais revenir sur une conduite que nous avons choisie pour des principes. Nos ressources sont en partie mobilisées elles le seront bientôt entièrement. Nos armées se transportent rapidement sur le front de bataille et cette rapidité ne fera qu'augmenter. Toute notre puissance sera exercée dans cette guerre d'émancipation—émancipation de la menace et de la tentative de domination d'un groupe de souverains autocrates. Notre puissance d'action est indomptable; et nous ne consentirons jamais à vivre dans un monde gouverné par l'intrigue et par la force.

Nous croyons que notre propre désir que la raison et la justice soient la mesure des intérêts de l'humanité est partagé par tous les hommes éclairés de tous les pays. Sans l'ordre nouveau à nous consacrer, le monde ne saurait avoir la paix et la vie humaine ne pourrait se supporter. Ayant mis la main à ce labeur, nous ne nous arrêterons que lorsque la tâche sera achevée.

J'espère qu'il ne m'est pas nécessaire d'affirmer que pas un mot de ce que je viens de dire n'est une menace. Ce n'est pas dans le caractère de notre peuple. J'ai parlé ainsi uniquement afin que le monde entier connaisse le véritable esprit de l'Amérique afin que partout l'on sache que notre passion pour la justice et pour l'autonomie n'est pas une passion de mots seulement, mais que, une fois excitée, elle ne s'arrête que si elle est satisfaite.

La puissance des Etats-Unis ne menace aucune nation, aucun peuple. Elle ne servira jamais à l'attaque ni à la conquête, ni à la satisfaction de mesquins intérêts à nous propres. Elle vient de la liberté et ne sert que la liberté.

LE CAPITAINE SAVARD EST SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Ainsi en décide hier après-midi la majorité du Conseil en adoptant un rapport du bureau des commissaires comportant des accusations graves portées par le commissaire Villeneuve. — Le débat sur cette affaire.

Sur des accusations très graves portées par le commissaire Villeneuve, le Conseil a décidé hier après-midi d'adopter un rapport du bureau de contrôle recommandant de suspendre le capitaine Savard de ses fonctions jusqu'à ce qu'une enquête dans son cas soit venue établir son innocence ou sa culpabilité.

Cela n'a pas été tout seul. Le commissaire Villeneuve a dû revenir une couple de fois à la charge pour réaffirmer le bien-fondé des accusations qu'il avait soulevées le matin à l'appréhension de ses collègues du bureau de contrôle et demander en conséquence l'appui du Conseil pour suspendre immédiatement l'officier incriminé.

Les échevins Mayrand et Ménard ont soutenu qu'il incombait au bureau de contrôle de faire d'abord l'enquête, quitte à renvoyer Savard ensuite s'il est trouvé coupable.

L'échevin Brodeur a émis des doutes sur le droit que pouvait avoir le Conseil de se prononcer en pareil matière, après les dernières modifications apportées aux règlements par la législature et il exigea avec la majorité de ses collègues que l'on s'arrête par écrit l'opinion légale que M. Ross, le capitaine Savard, avait exprimée verbalement le matin aux commissaires en séance. Son Honneur le Maire a expliqué pourquoi il avait signé le rapport et le commissaire Ross pourquoi il s'y était refusé. Nombre d'échevins ont pris part au débat et il fallut plusieurs recours au vote, avant d'en venir à l'adoption finale du rapport à la majorité de 11 voix contre six. Cette décision implique la mise à pied du capitaine Savard durant l'enquête que l'on instituera à son sujet.

Voici le texte de la motion Villeneuve qui a motivé la résolution des commissaires et subsequmment l'approbation du Conseil :

Par le commissaire Villeneuve à la séance du bureau de Contrôle : —

"Relativement aux réponses données à différentes reprises par le Chef Campeau, à des interpellations sur le compte du capitaine Savard, en charge du district No 4, l'affirmation sur sa responsabilité comme commissaire de la Cité que le lieutenant ou capitaine, à cet égard, n'ont en état d'ivresse prolongée aux vues et sous d'officiers supérieurs et de subalternes.

Que certaines maisons de désordre situées dans le district No 4 reçoivent la protection du capitaine Savard, et ce, depuis longtemps. Que ces relations, ainsi qu'avec les autres personnes qui font un commerce du jeu et du vice est un scandale public.

Que la présence du capitaine Savard dans le corps de police est préjudiciable à son bon fonctionnement, et à un effet démoralisateur sur le corps de police en général, et que la sécurité du public en souffre.

En conséquence, je demande que le Bureau des Commissaires ordonne la suspension immédiate du Capitaine Savard sujette à l'approbation du Conseil jusqu'à ce que j'aie eu l'occasion d'établir le bien-fondé de mes accusations."

Le rapport du bureau de contrôle approuvant cette requête a été signé par le maire et les commissaires Villeneuve et Ainey — le commissaire Ross dissident. En réponse à l'échevin Mayrand qui demandait pourquoi il avait signé ce rapport, le maire a expliqué qu'il n'a pas cru devoir prendre sur lui, dans les circonstances, la responsabilité de causer des embarras à l'enquête en face des accusations graves contenues dans le rapport.

Le commissaire Côté étant disparu, un vote du maire à l'encontre de ceux de MM. Villeneuve et Ainey a empêché une division égale des voix. Quant au reste, le maire partage l'opinion de M. Mayrand, qu'il eût été préférable de tenir une enquête sur le cas de Savard avant de le suspendre. Une décision en ce sens qu'il fut appelé à rendre un peu plus tard sur un point d'ordre fut renvoyée par le Conseil et la discussion se poursuivit.

Les échevins Mayrand et Ménard auraient préféré voir le bureau des commissaires instituer tout d'abord une enquête avant de demander la mise à pied immédiate d'un homme qui doit être tenu comme innocent tant qu'il ne sera pas reconnu coupable.

Le commissaire Villeneuve, très calme et sur un ton modéré, rappelle aux membres du conseil qu'il a porté des accusations spécifiques dont il est prêt à porter la responsabilité. Ces accusations ne vont pas à l'adresse de la police en général, elles sont dirigées contre un seul homme. "Si vous voulez garder cet homme à votre service, déclarez-t-il avec énergie, libre à vous, mais vous devrez prendre à vos charges les responsabilités de la sécurité publique. Quant à moi, je n'entends pas pour-

suivre une enquête à moins que Savard ne soit immédiatement suspendu de ses fonctions. M. Villeneuve ajoute qu'il a porté ses accusations sous serment d'office; sa motion et la résolution du bureau des commissaires la confirme parient par elles-mêmes et il ne croit pas opportun d'y ajouter pour le moment.

Cependant le commissaire Ross est absent et l'on voudrait avoir des explications de sa part. Il devait le fournir un peu plus tard, mais en attendant l'échevin Blumenthal rappelle avec véhémence qu'il demande en vain depuis deux ans une enquête que M. Ross n'a jamais voulu lui accorder; pourquoi? M. Blumenthal se laisse aller à des excès de langage qui nécessitent son rappel à l'ordre, mais il avait soulevé déjà un assez large coin du voile.

En proposant l'adoption du rapport l'échevin Larivière a fait valoir que l'enquête demandée était autant dans l'intérêt du capitaine Savard lui-même que dans celui du public. Il est vrai que le bureau des commissaires eût pu faire l'enquête au préalable, mais de son côté le conseil ne doit pas tenter de se soustraire à ses responsabilités.

L'échevin Brodeur propose que l'on ait l'opinion écrite de l'avocat en chef et la majorité du conseil se rend à son désir.

L'échevin Ménard ne met pas en doute la bonne foi du commissaire Villeneuve, mais le conseil n'est pas encore susceptible de juger d'après ces mêmes éléments de conviction. La réputation d'un homme est sacrée, dit-il, et si on suspend Savard durant l'enquête, le public croira que les accusations portées contre lui sont vraies avant qu'elles aient été prouvées. C'est aux commissaires à faire d'abord l'enquête.

Le maire croit qu'en effet le rapport devrait être retourné au bureau de contrôle.

Incidentement, le maire déclare qu'il n'a pas de pouvoirs que jusqu'au mois d'avril, mais que d'ici là, il n'a pas besoin de M. Ross pour lui apprendre ce qu'il a à faire.

Le vote pris sur une motion à l'effet de retourner le rapport au bureau de contrôle, donne 8 voix pour et 10 contre.

Le débat se continue. Les échevins Connell et Ward demandent au commissaire Ross, qui est entré depuis peu dans la salle du conseil, de fournir des explications. Mais le commissaire Villeneuve s'est levé et, pointant du doigt son collègue: "M. Ross, dit-il, pourra vous donner les vraies raisons de son vote, s'il en a le courage et s'il veut parler comme un homme."

Le commissaire Ross explique brièvement qu'il a voté à l'encontre de ses collègues parce que les accusations dont il s'agit, comme d'autres du même genre déjà portées, lui ont paru avoir un caractère trop général. Au reste, il favorisera l'enquête de tout son possible si l'on juge qu'elle doit être entreprise, et ce dans l'intérêt du capitaine Savard aussi bien que dans l'intérêt public.

Après une vingtaine de minutes d'attente durant lesquelles on s'occupe de certains autres items de l'ordre du jour, un message apporte l'opinion écrite de M. Ross. Elle est la suivante: "M. Villeneuve, le bureau des commissaires a été justifié par ce que le capitaine Savard a fait de délit graves et que le conseil a le droit, à son tour, d'adopter le rapport qui lui est soumis."

"Carry", s'écrie l'échevin Blumenthal.

Pas encore, fait l'échevin Ménard. Si le commissaire Villeneuve, dit-il, est convaincu de la culpabilité du capitaine Savard, le conseil n'est pas en droit de suspendre de ses fonctions le capitaine Savard, avant de savoir s'il est coupable ou non.

L'échevin Ménard propose finalement qu'une commission échevinale composée des échevins Blumenthal, Brodeur, O'Connell, Deris, Ward, Lamarre et du procureur et du second (Ménard et Mayrand) soit autorisée à étudier le rapport du bureau des commissaires avant de se prononcer.

Le commissaire Villeneuve émet l'avis que l'engagement de M. Ross n'est soumis que dans un seul but: celui d'obtenir du délai. L'engagement mis aux voix est perdu et la motion principale approuvée à la majorité de 11 à 6.

Ont voté pour: les échevins Larivière, O'Connell, Ward, Blumenthal, MacDonald, Hushion, Dubeau, Brodeur, Laforêt, Weldon et Bédard.

Contre: les échevins Turcot, Mayrand, Ménard, Elie, Lamarre et Denis.

Le rapport est adopté et le capitaine Savard suspendu de fonctions jusqu'à nouvel ordre.

LENINE ET TROTSKY SERAIENT PRETS DE SE BROUILLER

L'ANARCHIE REGNE EN MAITRESSE EN RUSSIE. — ON NE SAIT QUEL SERA LE PROCHAIN DICTATEUR.

(Dépêche de la Presse Associée)

Londres, 11. — Les dernières nouvelles de Russie reçues dans les cercles officiels font prévoir une scission entre Trotsky et Lenine. Trotsky essaye d'établir un gouvernement à sa manière et a recours aux mesures les plus autoritaires pour l'imposer. L'anarchie se répand dans toute la Russie. Lenine, au contraire, est anarcho-socialiste quand il croit qu'il faut faire table rase de toutes les institutions existantes avant de bâtir un nouveau système politique démocratique. Trotsky n'hésitera pas à se débarrasser de quiconque s'opposera à ses projets.

La situation à Pétrograd est telle, annoncent les dépêches, que le moment approche où Trotsky devra décider si Lenine ou lui sera le maître.

LE TEMOIGNAGE DE CAILLAUX DANS LE PROCES DE BOLO PACHA

L'ancien premier ministre provoque une séance orageuse. — Bolo perd toujours du terrain.

Paris, 11. — La comparution de l'ancien premier ministre Joseph Caillaux fut l'événement important de la séance de samedi du procès de Bolo Pacha, accusé de trahison. Comme plusieurs directeurs de journaux étaient venus déclarer que Bolo avait cherché à s'assurer le contrôle des feuilles, l'accusé s'indigna et dit qu'il trouvait ridicule de sembler prétendre que sa seule occupation était d'acheter des journaux.

Comme, en réexamen, M. Caillaux venait de déclarer qu'il avait été informé par l'ancien ministre de la subsistance, M. Violette, en septembre 1917, que le conseil de guerre actuel abandonnerait la poursuite contre Bolo, faute de preuves, les avocats voulurent appeler immédiatement M. Violette pour corroborer cette assertion, et il s'ensuivit une scène orageuse, la suite de laquelle le tribunal décida de ne pas convoquer ce témoin. L'ancien premier ministre Barthou déclara à son tour que le président Poincaré n'avait vu Bolo qu'une seule fois, et que madame Poincaré n'avait jamais rencontré madame Bolo.

Lors de l'entrée de M. Caillaux dans la boîte aux témoins, le président du tribunal avertit les assistants que non seulement il ferait évacuer la Cour, mais qu'il y aurait des poursuites contre les turbulents. M. Caillaux donna comme adresse: "Prison de Santé", et il parla avec une grande excitation, expliquant ses rapports avec Bolo, disant que ce dernier

lui avait été présenté par le juge Fernand Monier. Il dit aussi qu'il ne savait rien de l'acquisition du "Journal" par Bolo, et du voyage de ce dernier en Amérique. Son témoignage ne dura que dix minutes. Un journalier qui avait vendu souvent des bijoux à Bolo, dont un collier de 70,000 francs, dit que l'accusé était son seul client à qui il n'avait jamais présenté son compte deux fois.

Bolo semble de plus en plus nerveux, et l'un des avocats les plus distingués du barreau de Paris dit que le fait qu'il n'ait pas la première fois hier, et ne portait pas une cravate neuve, ainsi que la précipitation de ses gestes, indique qu'il se sent coulé. L'impression générale dans les couloirs est que les phases du procès semblent tourner au désavantage de Caillaux et que Mayvy, à son tour pourrait bien être jugé en cour martiale.

Londres, 11. — Le "Times" publie une longue dépêche de Paris, au sujet des agissements de Bolo à Londres en 1915, alors qu'il aurait rencontré M. Robertson dont l'identité n'est pas complètement établie. Il aurait informé Cavallini qu'il n'avait pas été bien accueilli en Angleterre. Il semblerait que son premier projet était de former une banque catholique internationale à Freibourg, qui sous le couvert d'une propagande religieuse, aurait fourni les fonds obtenus par le khédive de l'Allemagne, soit une cinquantaine de millions de francs dans le but de provoquer une agitation pacifiste en France.

toire ému; oh! les beaux sentiments de l'homme profond de la patrie qui s'exhalent de sa bouche, et qu'il communiquait à tous.

Lorsqu'il exprima le regret de n'avoir pas pu rendre à chacun des membres de la colonie française de Montréal, une visite à domicile, comme on sentait bien, que ce brave qui avait affronté les mille dangers de la bataille parlait avec la sincérité du grand cœur de soldat, s'adressant à des familles de soldats.

Il demanda à tous de rester toujours unis dans l'amour de la France, de cette France si grande, si noble et qu'au milieu des affres de cette guerre, sans précédent, semblable à un phare lumineux, éclairait le monde.

Restez toujours unis, autour du représentant de la république, symbole de la patrie, que tous nous aimons tant; placez toujours au-dessus de tout, que ce soit des divergences d'opinions, ou des dissensions toutes matérielles, à l'instar de ceux qui combattent au front, pour la plus grande France, le respect et l'amour à l'autorité qui représente cette France, qui ne remettra l'épée au fourreau qu'avec la victoire: nous la voyons cette victoire non seulement morale, mais la victoire des conquêtes, mais la victoire par les armes, telle que la victoire tous les Français, tous nos poils.

Un tonnerre d'applaudissements accueillit les dernières paroles du capitaine Duthoit.

Lorsque le silence se rétablit, M. le consul général, élevant la voix, dit ceci: Après les belles paroles que vous venez d'entendre, nous allons chanter la Marseillaise.

Le sergent Dobbelle, entonna le chant national que toute l'assistance chanta avec lui.

Aussitôt après, un punch d'honneur fut servi, et les membres de la mission eurent le plaisir de servir les mains à tous leurs compatriotes pour qui ils eurent quelques bonnes paroles.

Les paroles d'adieu à la mission française de la part d'un littérateur comme M. Montpetit furent écoutées comme un discours académique.

L'orateur montra toute l'admiration du Canada pour la France. Il fit voir comment les petits Canadiens, dès le berceau, apprennent à aimer leur ancienne mère-patrie et leur mère par étatisme. Au collège, ils connaissent l'histoire de France, Rolland et le duc de Guise, plus tard Corneille et le duc de Guise, et au cours de leur jeunesse, les grands historiens et les beaux poètes de France. Leur vie est mêlée à celle des cousins de France. Dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, ils vont à la source française, puiser des thèmes à inspiration.

M. Edmond Montpetit présenta et les orateurs et les artistes.

Les paroles d'adieu à la mission française de la part d'un littérateur comme M. Montpetit furent écoutées comme un discours académique.

L'orateur montra toute l'admiration du Canada pour la France. Il fit voir comment les petits Canadiens, dès le berceau, apprennent à aimer leur ancienne mère-patrie et leur mère par étatisme. Au collège, ils connaissent l'histoire de France, Rolland et le duc de Guise, plus tard Corneille et le duc de Guise, et au cours de leur jeunesse, les grands historiens et les beaux poètes de France. Leur vie est mêlée à celle des cousins de France. Dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, ils vont à la source française, puiser des thèmes à inspiration.

M. le lieutenant Flory fut le premier à répondre: il dit combien il était anxieux de rencontrer les familles françaises, celles dont les chefs sont là-bas sur la terre de France, faisant le bon combat pour la délivrance du sol sacré de la patrie et pour la réparation de la grande injustice du traité de Francfort.

M. le capitaine Duthoit succéda au lieutenant Flory.

Avec quel patriotisme enthousiaste il parla de la France à nos auditeurs.

M. le lieutenant Flory fut le premier à répondre: il dit combien il était anxieux de rencontrer les familles françaises, celles dont les chefs sont là-bas sur la terre de France, faisant le bon combat pour la délivrance du sol sacré de la patrie et pour la réparation de la grande injustice du traité de Francfort.

M. le capitaine Duthoit succéda au lieutenant Flory.

Avec quel patriotisme enthousiaste il parla de la France à nos auditeurs.

PREUVES DE LA PREMEDITATION ALLEMANDE

Documents révélant une série de manoeuvres et de préparatifs de l'Allemagne en prévision de la guerre actuelle

Paris, 11. — Le "Petit Parisien" a commencé la publication de documents allemands révélant une série de manoeuvres et de préparatifs du gouvernement impérial en prévision du conflit qu'il voulait et préméditait. La trahison maximiste en ressort également. Le "Petit Parisien" dit tenir la copie de ces documents d'une personnalité portant un nom illustre dans la science française. Quant aux originaux, ils sont entre les mains d'un homme célèbre dans toute la Russie révolutionnaire et dont le journal ne croit pas devoir divulguer le nom pour le moment.

Parmi ces pièces est une circulaire du 18 février 1914, six mois avant la déclaration de la guerre, qui a pour objet de conserver, autant que possible, les relations financières de l'Allemagne avec les pays ennemis, principalement la Russie, au moyen d'établissements de crédit servant d'intermédiaires entre l'Allemagne et ses ennemis.

Cette circulaire, émanant du ministre des finances, s'adresse à tous les groupes de banques allemandes et à l'Oesterreichischer Creditanstalt; elle invite les directeurs des établissements de crédit à établir des agences dans les endroits suivants: Luiza, Harparand et Varde, à la frontière finlandaise, à Bergen et à Amsterdam.

L'établissement de telles agences est indispensable, dit ce document, pour exercer une surveillance plus active des intérêts matériels des actionnaires allemands dans les entreprises russes, anglaises et françaises, ce qui peut devenir nécessaire dans certaines circonstances modifiant l'organisation du marché financier et industriel.

"D'autre part, il est recommandé instamment aux directeurs des établissements de crédit désignés de se préoccuper des relations les plus étroites et tout à fait confidentielles avec les banques finlandaises et américaines."

Cette pièce, dit le "Petit Parisien", appelle trois observations :

1. Des mesures financières sont prises, d'accord avec les deux gouvernements allemand et austro-hongrois; 2. La coalition germano-austro-hongroise prévoit l'entrée en guerre de l'Angleterre;

3. Ce document recommande des relations avec une banque suédoise, la Banque de Stockholm, Or, le propriétaire de cette banque est Furzemberg, dit Ganetzky, qui est un général de l'armée."

SIR EVARISTE LEBLANC

(Dépêche spéciale)

Philadelphie, 11. — Sir P. E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a subi une opération de la vue, hier après-midi. L'opération est très bien réussie et on espère que Son Excellence sera rétablie dans une quinzaine de jours. Tout danger est évité.

LORD BEAVERBROOK BIEN ACCUEILLI

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 11. — M. Douglas Robertson, dans un télégramme qu'il a envoyé au "Telegram", de Toronto, dit que lui, au sujet de Lord Beaverbrook au poste de chancelier du duché de Lancastre.

Les Canadiens qui ont travaillé avec Lord Beaverbrook sont satisfaits de la nomination du nouveau chancelier. Ils sont presque tous d'accord pour dire que son pouvoir remarquable d'organisation et son travail actif rendent sa nomination un choix sage comme chef des activités de la propagande anglaise.

AU CLUB GARNEAU-TASCHEREAU

Une importante assemblée a été tenue, hier soir, au Club Garneau-Taschereau, la présence de l'échevin Lamarre. Il y avait une assistance considérable, et des discours furent prononcés par divers orateurs.

Au cours de l'assemblée il fut décidé d'adresser un vote de félicitations à M. Nap. Séguin, député au parlement provincial, pour l'énergie et le travail qu'il avait fait à Québec durant la dernière session.

QUINZE PERSONNES BLESSEES

New-York, 11. — Quinze personnes ont été blessées à la suite d'une collision de trains survenue hier sur la ligne de chemin de fer élevée de la 3e avenue à la 56e rue. La vie des blessés n'est pas en danger.

LA MISSION MILITAIRE A L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

Enthousiaste réunion de la colonie française pour les adieux aux membres de la mission militaire française. — On chante la Marseillaise.

C'était au tour des membres de la Mission militaire française de recevoir leurs compatriotes, dans les salons de l'Union Nationale Française; ils avaient convié la toute la grande famille française de Montréal, qui avait répondu en grand nombre à l'invitation.

MM. le Capitaine Duthoit, le lieutenant Flory, le sergent Dobbelle, arrivèrent accompagnés de M. le consul général; la salle, remplie à sa capacité, de Français désireux de saluer les représentants de la France, applaudit fraternellement lors de leur entrée.

Le nom de la grande société dont il est le président leur souleva la bienvenue et fit revivre le souvenir inoubliable de la visite du Maréchal

Joffre et du préte-aumônier, l'abbé Thérèse de Poncheville.

Il se dit heureux de recevoir la Mission au milieu de la Colonie française, groupée autour du représentant de la France, dans un sentiment de patriotique fraternité.

M. le lieutenant Flory fut le premier à répondre: il dit combien il était anxieux de rencontrer les familles françaises, celles dont les chefs sont là-bas sur la terre de France, faisant le bon combat pour la délivrance du sol sacré de la patrie et pour la réparation de la grande injustice du traité de Francfort.

M. le capitaine Duthoit succéda au lieutenant Flory.

Avec quel patriotisme enthousiaste il parla de la France à nos auditeurs.

ON N'A PAS MEME RESPECTE LE SECRET DU VOTE DES SOLDATS, QUI ETAIT A LA MERCI DU PARTI UNIONISTE

Un sous-officier de la Colombie-Anglaise en service en France, raconte à ses parents comment les soldats ont voté

C'EST EN DENONÇANT LAURIER COMME UN TRAITRE QU'ON A REUSSI A LUI ENLEVER DES MILLIERS DE VOTES

Avant d'effectuer sa fameuse réforme du Service Civil, le gouvernement s'empresse de caser quelques-uns de ses amis

(Du correspondant du "Canada")

Ottawa, 11. — Me sera-t-il permis de verser au dossier déjà si bourré des odieuses manœuvres électorales du gouvernement unioniste une autre pièce à conviction qui n'est autre qu'une lettre d'un sous-officier de la Colombie-Anglaise en service en France. Cette lettre révèle les moyens employés par les agents de l'Union pour faire voter les soldats de la Démocratie en faveur de l'oligarchie.

On verra que le gouvernement n'a pas eu le moindre souci du respect du secret du vote des soldats, comptant par ce moyen arriver mieux à s'assurer de ce vote. Quand on aura lu cette lettre, on ne s'étonnera plus d'entendre dire que la votation outre-mer, comme au pays d'ailleurs, a été une fraude gigantesque.

Il sera intéressant de voir comment M. O'Connor appréciera le vote donné par les soldats. S'il met à l'écution de sa tâche la même droiture et la même liberté d'esprit qu'il met à traiter les accapareurs qu'il dénonce sans merci, le peuple peut espérer voir dans toute sa laideur la corruption sans nom du gouvernement d'Union.

LA LETTRE DU SOUS-OFFICIER DE LA COLOMBIE-ANGLAISE

Cette lettre vient de "quelque part en France" et porte la date du 24 décembre 1917; elle est adressée par l'auteur à ses parents.

"Mon cher.....

"Je remarque ce que vous dites au sujet des élections canadiennes et je devrais vous dire qu'il y a quelque chose de scandaleux dans le fait que nous n'avons pu nous procurer aucune littérature, qui put nous éclairer sur la politique de Laurier. Tout ce que nous avons entendu dire c'est que Laurier est un traître et Québec une coldfooted province. Quoique la plupart d'entre nous eussent connu les tactiques des conservateurs dans la Colombie-Anglaise, les soldats ici ne connaissent pas de bulletin secret, l'homme n'avait qu'à prendre ce bulletin. Il n'y avait ni écran ni pupitre, en outre de la table à laquelle se tenait notre capitaine, un ardent conservateur de la Colombie-Anglaise et officier du gouvernement qui pouvait voir où le soldat faisait sa X; et si un soldat voulait se cacher pour voter aussitôt on lui commandait de ne pas sortir de la pièce. Je ne sais pas pourquoi nous n'avons pas reçu de littérature libérale, quand des placards unionistes dénonçant Laurier et ses traîtres étaient partout en évidence et que les journaux anglais étaient remplis d'articles nous disant comment nous serions abandonnés si Laurier était élu. Je crois, toutefois, que le fait que nombre d'entre nous n'avaient pu avoir des renseignements sur l'attitude de Laurier les avait induits à voter contre le gouvernement d'Union et la conscription, et je crois également qu'un grand nombre de tire-au-flanc qui n'ont jamais quitté l'Angleterre ont sûrement voté pour le gouvernement. Il en est plusieurs parmi nous qui auraient pu aider le parti libéral, mais comme nous n'en avions pas les moyens, nous fûmes tout bonnement laissés à la merci des conservateurs.

P. S. — Plus tard.

"Je devrais aussi vous dire, quant au bulletin, que chaque homme de mon régiment avait son nom écrit au verso de son bulletin, de telle façon qu'il pouvait être reconnu par les officiers. C'est le grefier du bureau de votation qui inscrivait ce nom. Moi et nombre d'autres avons pensé que ce devait être irrégulier."

Et le correspondant termine en disant au destinataire de la lettre qu'il lui envoyait des échantillons de la littérature unioniste répandue là-bas. Déjà j'ai eu occasion de mettre sous les yeux de vos lecteurs de ces échantillons.

Ainsi donc non seulement le soldat a été trompé; non seulement on s'est servi pour le faire voter pour le gouvernement des promesses et des menaces, mais on est même allé jusqu'à violer le secret de son vote. N'est-ce pas le comble de l'iniquité?

LE GOUVERNEMENT SE HATE DE CASER SES FAVORIS

On parle toujours ici de la réforme du service civil que réclament à grands cris M. MacLean et d'autres de ses amis du ministère; mais M. Borden et ses anciens collègues ne semblent pas pressés à faire cette réforme. On dirait même qu'ils s'ingénient à l'ajourner de plus en plus pour avoir le temps de caser leurs favoris.

Vous avez par exemple le cas de M. Weldon, de Montréal, nommé à la Douane pour s'être retiré devant la candidature de M. Ballantyne; vous avez encore le cas de M. Acres qu'on veut mettre à la place de M. Gouin, à l'hôtel des Postes de la capitale; Acres n'est rien autre qu'un agent électoral de la dernière élection. Mais des nouvelles que je reçois des provinces maritimes m'en apprennent encore de meilleur. Là-bas, c'est une organisation de femmes soi-disant unionistes qui s'occupe de distribuer le patronage et avant que la réforme vienne, ces suffragettes enragées et fanatisées s'empressent de faire parvenir à Ottawa la liste de leurs protégés. Seulement on dit qu'à Moncton les choses ne vont pas bien. Les conservateurs qui auparavant disposaient du patronage n'aiment pas à se laisser supplanter par ces dames et la chancière régnante entre conservateurs et unionistes. Toutefois il semble que ce sont les femmes unionistes qui triompheront, parce que les fonctionnaires de l'Intercolonial à Moncton sont d'opinion qu'elles représentent plus le gouvernement actuel que les conservateurs.

PROTESTATION D'UN FONCTIONNAIRE

La plaie du patronage fait encore tant de ravage que M. Frank Grierson, secrétaire de la Fédération du Service Civil du Canada, vient de dénoncer publiquement dans un communiqué cet abus que le gouvernement hésite tant à déraciner. Et M. Grierson proteste avec vigueur contre la nomination de M. Weldon à Montréal. Il rappelle ses promesses à M. Borden et lui dit qu'il aurait pu s'abstenir de faire de telles nominations, lui qui s'est élevé si souvent et en termes si énergiques contre le patronage.

M. Borden n'a pas jugé à propos de rien répondre à M. Grierson. Est-ce à dire qu'il reconnaît qu'il proteste avec raison?

LES RETARDATAIRES SERONT APPREHENDÉS SUR LA RUE

L'inspecteur Bélanger de la police fédérale a reçu des ordres sévères au sujet de la mise en vigueur de la loi du Service Militaire

UN COMMUNIQUE TRES IMPORTANT

Toute personne d'âge militaire est invitée à porter sur elle un certificat attestant qu'elle a satisfait à la loi

L'inspecteur Bélanger de la Police Fédérale, en charge du District Militaire No 4, lequel comprend le district de Montréal et ceux de Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Sorel, Joliette, Coaticook, etc., a fourni hier soir à la presse locale le communiqué suivant: —

"Depuis plus d'un mois que le Bureau de l'Inspecteur de Police du Dominion à Montréal s'occupe de faire le dénombrement des recrues de la classe "A", qui n'ont pas encore jugé à propos de se rapporter aux autorités militaires, des l'appel de mobilisation, un grand nombre sont restés sourds aux avertissements qui leur ont été adressés et ils semblent vouloir ignorer complètement la loi.

"Jusqu'ici, aucun moyen de coercition n'a été exercé contre qui ce soit, bien au contraire.

"Les recrues, non en règle avec la loi, ont été invitées par écrit ou verbalement à se présenter au bureau de l'Inspecteur; celles d'entre elles qui ne pouvaient le faire par crainte ou autrement y ont obéi et ont obtenu tous les renseignements qu'elles désiraient avoir sur la portée de la mesure qui frappe actuellement les jeunes gens de la classe "A".

"Dans le but de ne déranger personne dans ses occupations, on a tenu ouverte la nuit et le dimanche, les bureaux de l'Inspecteur, de sorte que tous ont pu facilement se mettre en communication avec ce bureau dans le but de régler leur cas d'une façon ou d'une autre.

"L'organisation étant maintenant complétée, toutes les chances possibles ayant été données à ceux qui ne se sont pas conformés à l'esprit de la loi, l'inspecteur en chef fait part aux recrues retardataires que des ordres émanant des autorités d'Ottawa lui enjoignent l'ordre de compléter les cadres en exigeant dès maintenant la présence sous les drapeaux des recrues retardataires ou des déserteurs.

"CET AVERTISSEMENT ETANT LE DERNIER, IL EST IMPORTANT QUE TOUS EN PRENNENT CONNAISSANCE, CAR AUJOURD'HUI MEME DANS TOUT LE DISTRICT, L'APPLICATION DE LA LOI SE FERA SENTIR DANS TOUTE SA RIGUEUR.

"Toute personne, d'âge militaire est invitée à porter sur elle un certificat attestant son âge ou la date de son mariage afin de pouvoir l'exhiber aux agents autorisés qui seront chargés d'interroger sur la rue, à la place d'affaires ou à domicile.

"La loi est la même pour tous et elle va s'appliquer en même temps par tout le Dominion, dans les districts ruraux et districts de villes.

"L'inspecteur compte sur l'intelligence et le bon jugement de chacun pour que la loi soit respectée sans résistance de la part des jeunes gens atteints par l'édit des autorités militaires ou de leurs parents.

"L'inspecteur n'a pas besoin de rappeler ici le conseil donné par les plus hautes autorités religieuses de cette province et les chefs politiques des deux partis de respecter la loi à la lettre."

NOMBRE DE FAMILLES SONT SANS EAU DANS NOTRE VILLE

On peut peut-être supporter quelques jours sans feu par une température pas trop rigoureuse, mais on ne peut vraiment pas rester longtemps sans eau. Pourtant c'est le cas de nombre de familles de la partie nord de la ville, desservies par la compagnie Montreal Water and Power.

Hier nous avons reçu la visite d'un de nos concitoyens dont le logis est ainsi privé d'eau et il nous déclarait que c'est en vain que depuis dix jours il demande à la compagnie de rétablir le service; il n'est pas encore parvenu à obtenir justice.

Si les abonnés de la compagnie en question étaient en dette avec elle nous comprendrions que pour les amener à payer elle eût recouru à la fermeture du service de l'eau, mais tel n'est pas le cas. La disette d'eau vient de la gelée et les abonnés prétendent que cet accident est dû à une défectuosité dans les conduites de la compagnie. Ils ne demandent rien autre chose que de mettre ses conduites à bon ordre au plus tôt, mais la compagnie ne paraît s'empresser outre mesure à faire droit à cette juste demande. Elle exige un dépôt de \$5.00 à ses clients n'ayant, promettant de rétablir au mal sans tarder, mais nombre de ces clients n'ont en-

DECES

GUILLERMETTE. — En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 69 ans, est décédé Meille Julie Guillemette.

Le service funéraire aura lieu mardi, le 12 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure No 553 rue Berri à 2 heures, pour se rendre à l'église St-Jean de Westmount, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 263-1-D

DAIGNEAULT. — En cette ville, le 11 courant, à l'âge de 45 ans, est décédé Angela Daigneault, du Carré Viger (Hotel).

Les funérailles auront lieu mercredi, le 13, à 9 h 30, départ de la résidence No 355 rue Craig Est, pour l'église Notre-Dame à 9 heures précises.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 263-1-D

MENCIER. — En cette ville, le 11 février courant, à l'âge de 51 ans, 2 mois, est décédé Mme Emilie Brosseau, épouse de l'honorable juge Wilfrid Mercier, de la Cour Supérieure.

Le service funéraire aura lieu jeudi le 14 courant.

Le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte No 653 Avenue Grosvenor Westmount, à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 263-1-D

SERVICE ANNIVERSAIRE

Un service anniversaire, sera chanté pour le repos de l'âme de Madame L. C. de Tonnancour, à la chapelle des Sœurs-Muettes, rue Berri, jeudi le 14, à 8 heures a.m.

Parents et amis sont priés d'assister. 263-1-D

Chas. C. de Lorimier

TEL. BELL EST 1554

Fleurs Naturelles et Artificielles. 280 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL (Près DeMontigny).

Spécialité: Tribunaux, Cercueils, Funérailles.

CANADIENS-FRANÇAIS

ACHETEZ ET MANGEZ TOUJOURS

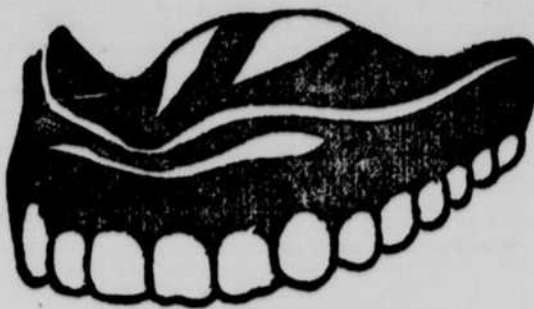
LE PAIN DE J. A. BROUSSEAU LIMITEE

49 A 75 RUE BOYER.

PAINS fabriqués par des CANADIENS-FRANÇAIS

Nous livrons notre pain — le meilleur des pains — par toute la ville et les banlieues.

DEMANDEZ-LE chez votre épicer ou téléphonez-nous, ST-LOUIS 678.



Nos prix pour dentiers sont de :

\$5, \$8, \$10, \$12, et \$15 en montant

alors que d'autres dentistes

chargent \$10, \$15, \$20, \$25, et \$30

Spécialité : PONTS et COURONNES EN OR.

20 bureaux privés antiseptiques, hygiéniques et d'une propreté parfaite.

DENTISTES DIPLOMES SEULEMENT, venant de Chicago, New-York et du Canada.

Franco American Dentists

Un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine. 164, RUE SAINT-DENIS

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS

PROVINCE DE QUEBEC

Chambres 14 et 15, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY

(LIMITED, LONDON, ENG.)

FONDÉE EN 1714 A.D.

HORACE J. LABRECQUE

AGENT GENERAL, 200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.

200, RUE ST-JACQUES, TEL. MONTREAL 508.